

Déclaration de l'Alliance progressiste dans le cadre de la lutte contre les conséquences du Covid-19

Les défis sans frontières exigent une solidarité sans frontières

Pages 10-11



Réunion de la Commission des affaires étrangères, de la défense, des affaires islamiques et des MRE à la Chambre des représentants

Choukrane Amam

Il faut veiller au rapatriement des Marocains bloqués à l'étranger

Page 3



www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

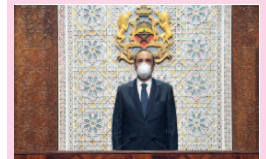
N°: 8991

Vendredi 17 Avril 2020

Grosse alerte

S'acheminerait-on vers une troisième phase ?

Habib El Malki se réunit avec les présidents des commissions permanentes et des groupes et groupement parlementaires à la Chambre des représentants



Un mémorandum sur les Marocains bloqués à l'étranger prochainement adressé au chef du gouvernement

Page 2

Adaptation de l'administration publique marocaine à la crise de la pandémie de Covid-19

L'approche innovante par la résilience



Page 13

Les délinquants ont la vie dure

Même s'il y en a qui s'ingénient en méfaits



Page 5



Forte augmentation des cas confirmés

A l'apparition de foyers familiaux s'ajoute celle de foyers professionnels

Page 4

Habib El Malki se réunit avec les présidents des commissions permanentes et des groupes et groupement parlementaires à la Chambre des représentants

Un mémorandum sur les Marocains bloqués à l'étranger prochainement adressé au chef du gouvernement

Actualité

Le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, a tenu mercredi 15 avril une réunion avec les présidents des commissions permanentes de la Chambre.

Au début de cette réunion, Habib El Malki et les présidents des commissions ont unanimement salué les initiatives prises par le Maroc, sous la direction de S.M le Roi Mohammed VI, considérant que cela constitue une fierté pour tous les Marocains qui ont fait preuve, lors de toutes les étapes difficiles, de cohésion et de solidarité qui renforcent la capacité du Maroc à relever les différents défis.

Ils ont exprimé leur pleine adhésion à la mobilisation de toutes les capacités des commissions permanentes en matière de législation et de contrôle afin de communiquer avec l'opinion publique, de traduire ses préoccupations et de proposer des solutions et des suggestions aux différents secteurs gouvernementaux.

A cet égard, le président de la Chambre a rappelé l'importance des réunions tenues par la commission des finances et du développement économique, la commission des secteurs sociaux, la commission des secteurs productifs, la commission de l'intérieur, des collectivités territoriales, de l'habitat et de la politique de la ville, en matière législative et de contrôle qui concernent les citoyens dans les domaines de l'économie, des finances, de la santé et de la sécurité, et qui concernent également les agriculteurs marocains que toutes les composantes de la Chambre ont appelé à soutenir, notamment durant cette conjoncture marquée par la sécheresse.

En ce qui concerne les Marocains bloqués à l'étranger, le président de la Chambre et les présidents des commissions permanentes ont évoqué la situa-



tion difficile de nos concitoyens qui n'ont pas pu retourner à leur pays, et l'ampleur des souffrances qu'ils endurent loin de leurs familles et de leurs proches, soulignant que cette question a fait l'objet d'une réunion tenue par la commission des affaires étrangères, de la défense nationale, des affaires islamiques et des Marocains résidant à l'étranger au cours de laquelle toutes les composantes de la Chambre des représentants ont salué les efforts consentis par les différentes missions diplomatiques du Royaume afin de soutenir nos concitoyens. Dans ce sens, ils ont exprimé leur préoccupation quant au rapatriement de ces Marocains et ap-

pelé à ce que des garanties soient données pour le réaliser dans le cadre d'un programme clair, tout en exhortant à déployer plus d'efforts pour prendre soin d'eux et leur garantir les conditions d'une vie décente.

A ce propos, ils ont demandé à la commission des affaires étrangères, de la défense nationale, des affaires islamiques et des Marocains résidant à l'étranger de préparer un mémorandum détaillé comprenant toutes les demandes et propositions que le président de la Chambre adressera au chef du gouvernement.

La réunion a également débattu de

l'appel de S.M le Roi Mohammed VI au lancement d'une initiative africaine pour faire face à la pandémie du Covid-19, visant à établir un cadre opérationnel afin d'accompagner les pays du continent dans leurs différentes phases de gestion de la pandémie par l'échange d'expériences et de bonnes pratiques. Le président de la Chambre et les présidents des commissions ont mis l'accent sur l'importance de cette initiative, qui confirme la profondeur des liens du Maroc avec l'Afrique et la noblesse des sentiments de solidarité qu'il éprouve envers les peuples du continent africain.

M.T

Volonté de contribuer efficacement à l'effort de lutte contre le Covid-19

Le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, a tenu mercredi 15 avril une réunion avec les présidents des groupes et du groupement parlementaires consacrée au programme de travail du Conseil en matière de législation et de contrôle.

Au début de cette réunion, le président de la Chambre et les présidents des groupes et du groupement parlementaires ont rappelé les décisions et notes prises par les organes de cette institution législative, soulignant l'importance et l'efficacité de l'approche adoptée dans la

gestion des travaux de la Chambre sur le plan législatif et de contrôle en parfaite harmonie avec les dispositions de la Constitution.

La réunion a également souligné l'importance de la nouvelle méthode de communication adoptée par la Chambre et noté qu'elle a renforcé l'ouverture de celle-ci sur son environnement et permis à l'opinion publique d'être mieux informée des principaux enjeux et préoccupations au sein de l'institution législative.

Les composantes de la Chambre ont également exprimé leur totale adhésion aux initiatives prises sous la direction de

S.M le Roi Mohammed VI, affirmant leur volonté de contribuer efficacement et effectivement à l'effort national visant à lutter contre le Covid-19.

S'agissant de la législation, les participants à la réunion ont passé en revue les projets et les propositions de lois, en se focalisant notamment sur les projets et les propositions ayant trait aux besoins de la conjoncture actuelle dans les domaines social et économique. Ils ont également rappelé les législations régissant le système de santé et il a été convenu de former un comité spécial pour élaborer une vision intégrée de la réforme légis-

lative envisagée, en coopération et en concertation avec le gouvernement et le département ministériel concerné.

S'agissant du contrôle de l'action gouvernementale, la réunion a débattu de la question de l'organisation de la séance hebdomadaire de questions orales dont l'ordre du jour comprend des questions concernant le secteur de la santé, et il a été convenu d'organiser cette séance sous forme de questions suivies d'une discussion conformément aux dispositions de l'article 268 du règlement intérieur de la Chambre des représentants.

M.T

Réunion de la Commission des affaires étrangères, de la défense, des affaires islamiques et des MRE à la Chambre des représentants

Choukrane Amam : Il faut veiller au rapatriement des Marocains bloqués à l'étranger

Le Groupe parlementaire de l'USFP à la Chambre des représentants a appelé le gouvernement à donner une leue d'espoir aux milliers de Marocains bloqués à l'étranger suite à la fermeture des frontières dans le cadre des mesures préventives prises par le Royaume pour lutter contre la propagation du Covid-19.

« Le Maroc a pris des mesures de prévention proactives et audacieuses et a donné la priorité à la santé des Marocains et ceux qui sont bloqués à l'étranger sont aussi des Marocains qu'il faut aider à retourner à leur pays », a souligné Choukrane Amam, président du Groupe socialiste lors d'une réunion de la Commission des affaires étrangères, de la défense, des affaires islamiques et des MRE à la Chambre des représentants en présence de la ministre déléguée chargée des Marocains résidant à l'étranger, Nezha El Ouafi. Et de poursuivre : « Certes, nous comprenons parfaitement les contraintes qui ont poussé le gouvernement à prendre la décision de fermer les frontières terrestres et maritimes et la suspension des vols internationaux. Cette décision était inéluctable et nécessaire, mais le gouvernement n'aurait pas dû l'appliquer avec effet immédiat et devait

laisser le temps aux Marocains qui se trouvaient à l'étranger de retourner au pays ».

Il a, dans ce cadre, rappelé que le Groupe socialiste avait posé au ministre des Affaires étrangères deux questions au sujet des Marocains bloqués à l'étranger, notamment ceux qui sont bloqués actuellement dans les deux présides occupés de Sebta et Mellilla « dans des conditions difficiles, voire chaotiques ».

Choukrane Amam a reconnu les efforts importants consentis par les ambassades et les consulats du Royaume pour héberger ses Marocains en détresse et les soutenir durant cette conjoncture, tout en saluant également l'action des MRE qui ont accouru au secours de leurs compatriotes.

Malgré ces efforts louables, il a néanmoins estimé que le gouvernement doit prendre « des décisions pratiques pour les rapatrier » et proposé que ce rapatriement s'effectue par étapes et que les personnes rapatriées soient placées en quarantaine comme cela a été fait avec les 167 ressortissants marocains rapatriés de Wuhan en février dernier sur décision Royale.

Le président du Groupe parlementaire de l'USFP a également at-



tiré l'attention du gouvernement sur le problème des étudiants marocains en mission à l'étranger dans le cadre des échanges universitaires.

Il convient de préciser que le Groupe socialiste avait évoqué la question des Marocains bloqués à

l'étranger lors de la séance mensuelle de la politique générale tenue lundi dernier à la Chambre des représentants en présence du chef du gouvernement, Saâd Dine El Otmami, et consacrée à la crise du Covid-19.

Lors de cette séance, Choukrane

Amam avait appelé le chef de l'Exécutif à prendre des mesures urgentes, ou tout au moins, à rassurer ces Marocains qui attendent « des signes positifs » de la part du gouvernement.

Mourad Tabet

Nezha El Ouafi : 2.743 ressortissants ont été pris en charge sur un total de 18.226



Un total de 18.226 Marocains sont bloqués à l'étranger sur fond de fermeture des frontières dans le cadre des mesures préventives prises pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus, a indiqué la ministre déléguée chargée des Marocains résidant à l'étranger, Nezha El Ouafi.

S'exprimant devant la Commission des affaires étrangères, de la défense, des affaires islamiques et des MRE à la Chambre des représentants, elle a souligné que le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération

africaine et des MRE veille à travers ses missions diplomatiques et consulats à accompagner les Marocains concernés et à prendre en charge les frais d'hébergement et de soins pour certains d'entre eux.

A cela s'ajoutent les mesures prises auprès des autorités des pays en question afin de prolonger la durée de validité de leur séjour, maintenir ouverts les hôtels qui les accueillent, ou bien réserver des hôtels spécialement pour les héberger.

Selon la ministre déléguée, 2.743 ressortissants marocains ont été pris en charge sur un total de 18.226 blo-

qués à l'étranger.

Elle a rappelé, dans ce contexte, l'initiative de S.M le Roi Mohammed VI qui a permis notamment de rapatrier 167 étudiants marocains de la ville chinoise de Wuhan, soulignant que ceux-ci ont bénéficié d'un accompagnement sanitaire, social et psychique pendant la période de leur confinement à Rabat et Meknès (21 jours). Après l'arrivée de l'épidémie dans nombre de pays européens, les autorités marocaines ont adopté, sur Hautes instructions de S.M le Roi, une batterie de mesures opérationnelles, en tête desquelles figure la fermeture temporaire de toutes les liaisons aériennes, maritimes et terrestres, en coordination avec les autorités des pays concernés, a-t-elle ajouté.

L'objectif premier a consisté à anticiper la propagation du virus au Maroc et à protéger la santé et la vie des citoyens, a expliqué Nezha El Ouafi, relevant que le Royaume a déployé des efforts pour assurer le suivi de la maladie et en atténuer les répercussions sur l'économie nationale.

Depuis l'apparition des premiers cas de contamination, a-t-elle poursuivi, une cellule de crise a été mise en place au ministère des Affaires étran-

gères, de la Coopération africaine et des MRE pour accompagner les Marocains se trouvant à l'étranger après la fermeture des frontières par plusieurs pays du monde.

En outre, des cellules de crise ont été créées dans l'ensemble des missions diplomatiques et consulats du Royaume à l'étranger, en plus de lignes téléphoniques directes dédiées aux MRE.

Nezha El Ouafi a également rappelé la mise en place au niveau du ministère d'une cellule de veille et d'orientation qui a interagi avec un grand nombre de citoyens afin d'apporter des solutions aux différents problèmes constatés. En même temps, la cellule créée par le ministère délégué travaille d'arrache-pied pour le traitement à distance des plaintes présentées par les Marocains résidant à l'étranger. La responsable gouvernementale a d'autre part mis en exergue la forte mobilisation de toutes les représentations diplomatiques et consulats dans les pays d'accueil de même que des cellules créées au niveau central et régional pour le suivi de la situation des Marocains du monde et des Marocains se trouvant actuellement à l'étranger, soulignant les efforts consi-

dérables et continus déployés en ces circonstances particulières.

Evoquant l'impossibilité au moment actuel de rapatrier les corps des Marocains décédés à l'étranger pour les enterrer dans leur patrie compte tenu des diverses mesures entreprises par différents pays pour faire face à la pandémie du nouveau coronavirus, Nezha El Ouafi a souligné la décision de prise en charge des frais d'inhumation des Marocains démunis et ne disposant pas d'une assurance obsèques.

La ministre déléguée a indiqué que cette procédure s'inscrit dans le cadre du mécanisme de prise en charge des frais de rapatriement des corps, dans le but d'apporter tout le soutien et l'assistance nécessaires aux Marocains résidant à l'étranger et à leurs familles, notamment en ces circonstances particulières causées par la pandémie.

Nezha El Ouafi n'a pas manqué de saluer la prise de conscience dont ont fait preuve les Marocains face aux répercussions de la pandémie du nouveau coronavirus, en termes de respect des mesures mises en place par les autorités compétentes au Maroc et ailleurs dans le monde, pour assurer la sécurité sanitaire de tous.

Grosse alerte

S'acheminerait-on vers une troisième phase ?

Forte augmentation
des cas confirmés

A l'apparition

de foyers

familiaux

s'ajoute celle

de foyers

professionnels



En moins de 24h, le Royaume a enregistré 18 nouvelles guérisons (247 au total) et un décès de plus (128). Malheureusement, le pays a également connu la plus forte augmentation de nouveaux cas atteints de Covid-19 depuis le début de l'épidémie. Le ministère de la Santé a annoncé 227 cas supplémentaires entre le mercredi à 18h et le jeudi matin (10h), atteignant ainsi un total de 2251 cas confirmés.

Sur son site web, le ministère de tutelle a expliqué cette hausse par l'apparition de clusters dans des unités commerciales et industrielles. Hypothèse corroborée par Driss Elhabchi. Dans un post Facebook, le chef de la division de chimie et de toxicologie d'Ecotox, lie aussi cette soudaine augmentation auxdits clusters ainsi que d'autres « hors de maîtrise. Ils pourraient faire monter en flèche les nouveaux cas de Covid-19 au quotidien et changer le R0* », a-t-il précisé tout en blâmant « le manque de précautions sanitaires prises par les propriétaires des unités commerciales et industrielles en question ». Une inconscience coupable certainement mue par l'appât du gain. Elle n'est pas sans rappeler celle d'une clinique privée dont les propriétaires ont cru bon d'avertir les médias quelques

heures avant la sortie de quatre personnes guéries du Covid-19. Résultat : une cohue indescriptible devant l'établissement au mépris de toutes mesures préventives.

Elhabchi qui a travaillé par le passé pour l'Institut Pasteur regrette également le retard à l'allumage en terme de dépistage : « Les plus de 500 tests réalisés en moins de 24h auraient dû être la norme quotidienne depuis le début ». Ainsi, on vient à l'autre paramètre influant sur la flambée des cas confirmés : l'augmentation des tests réalisés. En effet et c'est inédit, 783 nouveaux tests ont été effectués en moins de 24h.

Soit près de 7 % des 11433 tests recensés à compter du 1er mars et l'apparition du premier cas. Cette relation entre l'augmentation des tests et celle des nombres de cas enregistrés est formellement établie. Sans elle, pas de sortie de crise. Pour preuve, la stratégie du dépistage massif a permis à plusieurs pays asiatiques de limiter les dégâts et retrouver une vie presque normale, même si le spectre d'une deuxième vague plane, comme en Chine où des dizaines de nouveaux cas ont été annoncés lors des dernières 48h.

L'importance d'un dépistage massif n'est pas non plus passée inaperçue du

côté du directeur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cela fait des jours que Tedros Adhanom Ghebreyesus s'égosille à demander aux pays du monde entier d'opter pour la stratégie de dépistage massif. « On ne peut pas gagner un match de football uniquement en défendant. Il faut aussi attaquer », a-t-il imaginé. Puis de préciser : « Demander aux gens de rester chez eux et établir d'autres mesures de distanciation physique sont un moyen important de ralentir la progression du virus et de gagner du temps, mais ce sont des mesures de défense qui ne nous aideront pas à gagner. Pour réussir, nous devons attaquer le virus avec des tactiques agressives et ciblées. Il faut tester chaque cas suspect, isoler et soigner chaque cas confirmé, suivre et mettre en quarantaine chaque contact étroit ».

De toute évidence, et en dépit du coût élevé des tests, l'appel du directeur de l'OMS a été entendu par le Royaume. Les CHU de Rabat, Casablanca, Marrakech, Oujda, Agadir et Fès prennent désormais en charge la prestation du diagnostic virologique par la technique qRT PCR des cas possibles du Covid-19 et de dépistage de leurs contacts. Sans surprise, mardi à Rabat, le ministre de la Santé, Khalid Ait

Taleb, a indiqué que « la réalisation des tests de dépistage du coronavirus (Covid-19) sera diversifiée et étendue dans le cadre d'une stratégie de la préparation du déconfinement et de la réduction du délai d'attente des résultats des analyses ». En revanche, il a exprimé ses craintes quant au risque d'épuisement des outils de dépistage dont le Maroc a récemment acquis 100.000 unités.

En tout cas, grâce à l'élargissement du cercle de dépistage, Khalid Ait Taleb et son ministère entendent « identifier les personnes ayant acquis l'immunité après le rétablissement du coronavirus et diagnostiquer les patients atteints ». Par la même occasion, il a également appelé à la vigilance tout en maintenant l'état d'urgence sanitaire car « l'épidémie peut redoubler d'intensité ». Moins de 48h après son intervention, force est de constater que les chiffres lui ont donné raison.

Chady Chaabi

**R0 : C'est le taux de reproduction de base. Au Maroc, il est égal à 1,21 depuis le 9 avril 2020 contre 2 vers la mi-mars. Mais ce taux de reproduction pourrait évoluer. On estime qu'un R0 en dessous de 1 pourrait résulter de la disparition du coronavirus.*



Les délinquants ont la vie dure

Il n'y a pas que les salariés, les fonctionnaires, les artistes et autres que la pandémie du Covid-19 a mis au chômage partiel, il y a aussi les malfaiteurs, les pickpockets et les trafiquants en tout genre. Selon les dernières statistiques de la Direction générale de la sûreté nationale, le taux de criminalité a chuté de 20% en mars dernier par rapport à la même période de l'année précédente. Plus précisément, le nombre des affaires enregistrées a diminué de 10.867.

En détail, la DGSN a indiqué que le nombre de cas liés au vol a diminué de 24%. Idem pour les délits économiques et financiers qui ont chuté de 23% ainsi que le nom-

bre de délits liés à la violence.

Cette baisse englobe également les délits liés aux homicides intentionnels (- 67%), les tentatives d'homicide volontaire (- 175%), les coups et blessures entraînant la mort (- 250%), les vols sous la menace d'une arme blanche (- 52%), les vols qualifiés (- 28%) et les agressions sexuelles (- 41%).

En outre, la DGSN a constaté que la baisse des crimes ordinaires a donné naissance à de nouveaux schémas criminels, tels que les opérations d'arnaque en relation avec la collecte des dons et la spéculation sur le prix des masques de protection ainsi que la fabrication de faux matériaux de stérilisation.

Un phénomène qui ne concerne pas que le Maroc. Interpol a déjà observé que la contrefaçon de produits et de médicaments en lien avec la pandémie du Covid-19 va croissant. « L'irruption du coronavirus donne l'occasion de gagner de l'argent rapidement, les bandes criminelles tirant bénéfice d'une forte demande pour les produits d'hygiène et de protection personnelle », relève l'organisation de coopération policière internationale, basée à Lyon, dans le centre-est de la France, dans un communiqué.

Cette dernière a arrêté récemment, lors d'une vaste opération menée du 3 au 10 mars dans 90 pays, 121 personnes et saisi pour 14 millions de dollars de produits potentiellement dangereux, parmi lesquels des masques de protection respiratoire contrefaits, des gels hydroalcooliques de mauvaise qualité et des antiviraux comme la chloroquine.

Elle a pu également recenser environ 2.000 bannières publici-

taires en lien avec le Covid-19 sur Internet, proposant principalement des masques contrefaits et de mauvaise qualité. Plus de 34.000 exemplaires en ont été saisis, aux côtés de "corona-pulvérisateurs", de "packs anti-coronavirus" et autres pseudo-médicaments. "Une fois encore, l'opération Pangée prouve que les bandes criminelles ne reculeront devant rien pour faire de l'argent. Le commerce illégal de tels produits en période de crise sanitaire montre qu'elles n'ont en réalité que faire du bien-être des gens, ni de leurs vies", estime Jürgen Stock, secrétaire général d'Interpol, cité dans le communiqué.

En France, on parle également de nouvelles arnaques. En effet, depuis début mars dernier, la sous-direction de la lutte contre la cybercriminalité avait alerté contre les risques d'arnaque sur le Net citant en exemple un malware proposant une carte de l'évolution de la pandémie qui, en réalité, cachait une manœuvre pour pirater le téléphone ou l'ordinateur, rapporte le site du journal Ouest-France. Lequel ajoute que des professionnels de santé ont également été démarchés par de fausses sociétés de vente de matériel médical.

A Rouen, un grossiste travaillant pour les pharmacies a passé, début mars, une commande de six millions d'euros pour des gels et des masques à une entreprise qui s'est révélée finalement être une société fantôme.

Il y a eu aussi des gens qui démarchaient les particuliers avant l'imposition du confinement pour nettoyer leurs maisons ou encore des vendeurs d'attestations de déplacement ou de masques volés.

Hassan Bentaleb

Arrestations à Rabat et Meknès pour confection et commercialisation de masques non conformes

Les éléments de la Brigade antigang relevant de la préfecture de police de Rabat ont interpellé, mardi, six individus, dont une femme et un mineur de 17 ans, pour leur implication présumée dans une affaire de confection et commercialisation de masques de protection ne répondant pas aux normes sanitaires exigées.

Les mis en cause ont été interpellés au niveau de la médina de Rabat en flagrant délit de possession et commercialisation de masques de protection industrialisés sans autorisation et ne répondant pas aux normes en vigueur dans le domaine médical et paramédical, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), faisant savoir que les perquisitions effectuées dans le cadre de cette affaire ont permis la saisie de 548 faux masques de protection et de trois machines à coudre.

Le suspect mineur a été placé sous contrôle alors que les autres prévenus ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent, en vue d'élucider les tenants et aboutissants de cette affaire et déterminer l'ensemble des actes criminels qui leur sont reprochés, conclut le communiqué.

Pour leur part, les éléments de police relevant de la préfecture de sûreté de Meknès ont interpellé, mercredi, le propriétaire d'un magasin de couture, âgé de 50 ans, pour son implication présumée dans une affaire de fabrication et commercialisation de masques de protection ne répondant pas aux normes sanitaires.

Le mis en cause a été interpellé dans le cadre des opérations de contrôle sur le terrain effectuées par les forces publiques, après avoir été constaté qu'il exploitait son atelier de couture, situé dans l'ancienne Médina, pour confectionner des masques en utilisant des matières premières dépourvues des composants nécessaires pour assurer la protection contre l'infection par le coronavirus, dans le dessin de les écouler sur le marché local de manière illégale, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

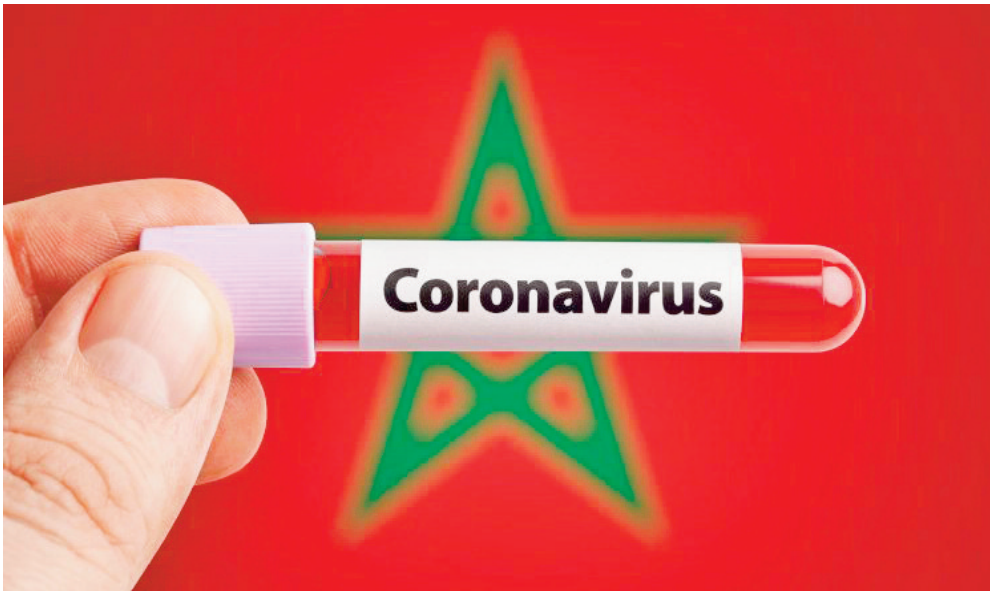
Les perquisitions effectuées dans le cadre de cette affaire ont permis la saisie de 250 unités de ces masques ainsi que trois rouleaux de tissus utilisés dans cette activité qui constitue une menace pour la santé publique, selon la même source.

Le suspect a été placé en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent, tandis que les opérations de sûreté se poursuivent sur le terrain pour lutter contre la commercialisation de toutes les marchandises et tous les produits de désinfection qui pourraient menacer la santé des consommateurs, conclut le communiqué.



Même s'il y en a qui s'ingénient en méfaits

Des chercheurs marocains inventent un masque intelligent de détection du Covid-19



Une équipe de chercheurs marocains, composée d'ingénieurs et de médecins, a annoncé le lancement en version initiale d'un "masque intelligent de détection automatique à distance" du Covid-19 (MIDAD), accompagné d'une application de "tracking" (Trackorona), qui propose une méthode de prédiction et de diagnostic de la maladie.

Selon ces chercheurs, le masque, qui sert également de barrière de protection, a été conçu en utilisant l'impression 3D et contient une carte et des capteurs de température, d'humidité et de pression permettant de mesurer la pression et le cycle respiratoire, ainsi que le taux d'oxygène

dans le sang spO_2 (en le combinant avec un Oxymètre).

"MIDAD" fait partie des 6 projets retenus à un concours international baptisé "HakingCovid19" organisé par HEC Paris et d'autres partenaires, qui ont reçu pas moins de 102 candidatures. Grâce à cette distinction, un investisseur marocain a proposé de financer la production de ce masque.

Dans une déclaration à la MAP, le coordinateur de l'équipe scientifique, le Dr. Mouhsine LakhdiSSI, a précisé que ce masque est relié via Bluetooth à l'application Trackorona qui propose le "tracking" (traçage) des déplacements de l'utilisateur

pour détecter son niveau de respect du confinement et de la distanciation sociale.

Il a fait savoir que l'application, qui peut être téléchargée gratuitement sur smartphone indépendamment du masque, propose un formulaire d'autodiagnostic validé médicalement et une technologie innovante de détection des symptômes de la maladie par la voix.

L'application utilise, aussi, un "framework" évolutif de prédiction multi-facteur utilisant des données environnementales, comportementales et médicales du patient et de l'intelligence artificielle.

Il a expliqué que cette application permet de remonter les données vitales du

masque en les combinant avec les autres données d'autodiagnostic, de détection intelligente par la voix et de suivi du comportement pour évaluer la probabilité d'infection, mais également connaître les personnes fréquentées par l'utilisateur, tout en respectant la loi sur la protection des données personnelles.

Le masque intelligent MIDAD et l'application Trackorona sont un projet 100% marocain, qui propose une méthode innovante et à faible coût, a-t-il dit, soulignant que c'est "une modeste contribution scientifique mise à la disposition de notre pays en guise de reconnaissance et qui reste ouverte aux améliorations, adaptations et rectifications apportées par les experts".

Concernant les étapes franchies pour protéger cette invention, le Dr. Mouhsine LakhdiSSI a expliqué qu'une demande de brevet a été déposée pour ce dispositif qui va être lancé en Open Source pour les citoyens et le gouvernement marocains.

Il a indiqué que l'équipe scientifique a travaillé sur ce projet durant un mois, ajoutant que l'idée est le fruit d'une réflexion collective dans le cadre de la mobilisation citoyenne et active en lien avec la pandémie, notant que des contacts ont été établis dans ce sens avec le centre de recherche de la Faculté de médecine de Casablanca.

Il s'agit d'un projet innovant qui a tiré profit des expériences entreprises en Corée du sud, à Singapour, en Allemagne et en Suisse portant sur le confinement, la distanciation sociale et la détection de la maladie via l'empreinte vocale.

Ce masque peut être utilisé pour lutter contre le coronavirus, mais également en matière de médicalisation à distance dans d'autres cas de maladies.

Création d'une cabine de désinfection 100% locale

La société Prime Tech a développé la cabine de désinfection Safe Tube, une innovation 100% marocaine conçue pour répondre aux conditions d'hygiène nécessaires pour endiguer l'épidémie du coronavirus.

Il s'agit d'une cabine constituée d'un système de brumisation haute pression qui détruit les virus et bactéries grâce à un dispositif qui diffuse des microgouttelettes d'eau et de désinfectant à base de produits naturels.

"Le procédé s'enclenche à chaque passage grâce à un détecteur de mouvement intégré dans la machine", indique mercredi un communiqué de Prime Tech, leader de la brumisation haute pression. Le concept peut être décliné en multi-cabines pour permettre un passage plus fluide à l'entrée de tout établissement, supermarché, banque ou hôpital.

Par cette innovation, Prime Tech entend apporter sa pierre à l'édifice sur

les questions de mobilité inclusive, sachant que chaque cabine est munie d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

L'entreprise s'engage aussi dans la lutte contre le Covid-19 en versant, pour chaque cabine vendue, la somme de 2.000 DH au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie mis en place à l'initiative de SM le Roi Mohamed VI.

Créée en 2014, Prime Tech collabore avec le professeur universitaire et scientifique spécialisé en biologie Adnane Remmal, dont les recherches sur la lutte contre la résistance aux antibiotiques lui ont valu, en 2017, le prix de l'inventeur européen décerné par l'Office européen des brevets.

Adnane Remmal a élaboré, pour la société, la solution désinfectante des cabines Safe Tube à base de produits 100% naturels, notamment pour réduire les risques de contamination de l'épidémie du Covid-19.

Des lauréats de la FST d'Al Hoceïma développent des produits pour la lutte contre le coronavirus

Trois lauréats de la Faculté des sciences et techniques d'Al Hoceïma ont lancé une initiative pour le développement de produits désinfectants pour la lutte contre le nouveau coronavirus (Covid-19).

La Faculté mettra le laboratoire de chimie à la disposition des trois lauréats afin de développer ces produits, selon les normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

A cet égard, une réunion, présidée par le doyen de la Faculté s'est tenue, mardi, en présence des trois lauréats et du président du Conseil de la commune Ait Youssef Ou Ali, au cours de laquelle l'accent a été mis sur l'importance de cette initiative qui s'inscrit dans le cadre des mesures préventives fixées par les autorités publiques afin de faire face à la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus.

La réunion a constitué aussi une occasion pour mettre en avant l'appui financier de la commune rurale d'Ait Youssef

Ou Ali, qui se chargera de l'achat des matières premières nécessaires à la préparation et à la fabrication des produits désinfectants.

Dans ce sens, le doyen de la Faculté des sciences et techniques d'Al Hoceïma, Mohamed Bakkali, s'est félicité, dans une déclaration à la MAP, de cette initiative lancée par des lauréats de la Faculté et qui se déroulera sous la supervision du professeur de chimie, Hassan Amhamdi.

Cette initiative fait partie des actions lancées dans plusieurs facultés des villes du Royaume afin de contribuer aux efforts visant à endiguer la pandémie du nouveau coronavirus, a expliqué M. Bakkali.

Par ailleurs, il a fait savoir qu'une réunion s'est tenue avec des responsables des communes d'Al Hoceïma et de Bni Bouayach qui ont visité le laboratoire de chimie, notant que suite à cette réunion, ils ont annoncé leur engagement et leur soutien à cette initiative qui profitera aux différentes zones de la province

L'hôpital militaire de Meknès sur le pied de guerre contre le Covid-19



La mobilisation est le maître-mot à l'hôpital militaire Moulay Ismail de Meknès, qui a pris une batterie de mesures préventives pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).

A l'instar des autres structures hospitalières régionales et nationales, l'hôpital militaire de Meknès a mis en place de nombreuses actions destinées à enrayer la propagation de cette pandémie, dont une

vaste opération de désinfection et de stérilisation des différentes dépendances de l'hôpital, la tenue de sessions de formation au profit du personnel médical et la structuration de l'hôpital.

A ces actions est venu s'ajouter le renforcement de la dotation du matériel et des équipements de protection, dont les masques, les gants et les produits de désinfection, pour assurer une meilleure protection des équipes médicales et paramédicales et leur permettre de mener leurs nobles missions dans des conditions saines et sécurisées.

« Conformément aux Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI, chef suprême et chef d'état-major général des Forces Armées Royales (FAR), l'hôpital militaire de Meknès s'est inscrit dès le départ dans la stratégie nationale de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus », a déclaré à la MAP le médecin colonel-major, Mohammed El Baaj, médecin chef à l'hôpital militaire Moulay Ismail de Meknès.

Le plan d'action de l'hôpital, a-t-il dit, a été articulé autour de deux axes. Il s'agit d'abord de la qualification des ressources humaines, à travers des séminaires de formation au profit de l'ensemble du personnel médical et paramédical sur la prise en charge des malades et la

conduite du personnel soignant à l'égard des personnes atteintes, ainsi que la collecte des données scientifiques actuelles sur la maladie du Covid-19.

Cette action a permis la mise sur pied d'une équipe médicale et paramédicale, actuellement en fonction au 2ème hôpital de campagne installé à Benslimane, a ajouté le médecin colonel-major.

Selon lui, le deuxième axe concerne la logistique et porte sur la réalisation d'une voie accessible et sécurisée pour l'admission des patients à l'hôpital, précisant que cette action vise à ne pas mettre sur le même chemin les patients potentiellement positifs et ceux qui se rendent à l'hôpital pour d'autres consultations médicales.

Il a également souligné que l'aile Est de l'hôpital a été réservée à la prise en charge des malades atteints du Covid-19, relevant que sa capacité litière s'élève à 100 lits, dont 20 unités sont destinées à la réanimation.

La situation épidémiologique de l'hôpital militaire Moulay Ismail de Meknès fait état de sept cas positifs au Covid-19.

Le Centre régional d'hémodialyse de Dakhla adhère à la lutte contre le coronavirus

Le Centre régional d'hémodialyse de Dakhla, relevant du centre hospitalier régional Oued Eddahab, a exprimé son adhésion aux différents efforts consentis pour enrayer la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), notamment chez les patients souffrant d'insuffisance rénale.

Ainsi, le Centre a intensifié les opérations de stérilisation quotidienne des salles de dialyse, tout en prenant en compte la spécificité des conditions de santé de cette catégorie qui demeure vulnérable à la pandémie.

Ces efforts visent la protection de la santé du personnel médical et paramédical, ainsi que celle des patients souffrant d'insuffisance rénale et ce, à travers l'application stricte des mesures d'hygiène, l'annulation de la salle d'attente, l'obligation du port des masques de protection et l'interdiction des personnes accompagnant des patients d'accéder au Centre d'hémodialyse.

Dans une déclaration à la MAP, le chef du Centre régional d'hémodialyse de Dakhla, Abdellahi El Balli, a souligné que les patients respectent les conditions d'hygiène en se lavant les mains avec de l'eau et du savon et en mettant le gel hy-

droalcoolique au début et à la fin de chaque séance, notant que le personnel du Centre distribue des masques de protection aux patients et prend en charge leur état de santé durant cette circonstance exceptionnelle que traverse le Maroc.

57 patients sont actuellement hospitalisés et bénéficient de trois séances par semaine, a précisé M. El Balli, notant qu'il n'y a aucune liste d'attente et que les patients atteints d'insuffisance rénale bénéficient également des médicaments pendant la durée du traitement en dehors du Centre. Le nombre de générateurs de dialyse au sein de cette infrastructure sanitaire est de 16 unités, a-t-il noté, relevant que les prestations du nouveau centre au profit des patients souffrant d'insuffisance rénale sont gratuites et continues.

Les soins médicaux sont dispensés par une équipe composée de deux néphrologues assistés par huit infirmiers et cinq aides-soignants, qui ne cessent de faire montre d'un degré élevé de mobilisation afin de contribuer à tirer vers le haut la qualité des soins et traitements prodigués aux bénéficiaires.

Le Centre régional d'hémodialyse



de Dakhla a été inauguré le 10 juillet 2006, dans le cadre d'une convention de partenariat entre le ministère de la Santé et l'Association Oued Eddahab de bienfaisance et des œuvres sociales.

Cette structure sanitaire garantit un

accès facile et permanent aux services d'hémodialyse, tout en améliorant les conditions de prise en charge et d'appui aux personnes atteintes d'insuffisance rénale chronique et partant alléger les charges inhérentes au transport et aux frais des soins.

Les ONG de Marrakech prêtent main forte aux artistes de Jemaâ El Fna



CDRT, Ahmed Chehbouni, a souligné, dans une déclaration similaire, que cette catégorie d'artistes populaires a contribué durant des décennies au rayonnement de la place Jemaâ El Fna et à la préservation du patrimoine immatériel du Maroc.

Ne disposant pas encore de protection sociale, cette frange de la société a subi de plein fouet les répercussions de la pandémie du Covid-19, a-t-il déploré.

Par ailleurs, Ahmed Chehbouni a indiqué que le CDRT a distribué jusqu'à présent près de 471 paniers de produits de première nécessité d'une valeur de 104.700 DH au profit des familles démunies issues des douars de Bensalk (préfecture de Marrakech), des douars de Tidili et de la commune de Tamaslouhte (province d'Al Haouz) et des douars relevant de Sidi Bouothmane (province de Rhamna).

Tout en saluant les bonnes volontés qui ont contribué à cette action louable, il a appelé à poursuivre ce formidable élan de solidarité surtout que les habitants de deux douars de Rhamna viennent de faire appel à "notre solidarité".

Le Centre de développement de la région de Tensift (CDRT) s'est mobilisé en vue de prêter main forte aux artistes de la mythique place Jemaâ El Fna et ce, dans le cadre de l'élan national de solidarité et d'entraide visant à lutter contre la propagation du coronavirus

(Covid-19), ainsi que les conséquences engendrées par la crise induite par cette pandémie mondiale.

"Il s'agit de 50 artistes populaires, dont des conteurs, des animateurs de Halka, ainsi que des membres de troupes artistiques de la daqqa marrakchia et des

Haouariates", a indiqué à la MAP le président de l'Association des artistes de Jemaâ Fna, Abdelilah Ben Mkaem.

Ces artistes ont bénéficié de kits alimentaires composés de produits de première nécessité, a-t-il souligné, relevant que les bénéficiaires sont des artistes vivant au jour le

jour de leurs créations artistiques dans la place Jemaâ El Fna.

Ces artistes ne disposant pas de cartes Ramed et donc n'ont pu bénéficier des aides octroyées dans le cadre du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus, a-t-il expliqué.

De son côté, le président du

Les sans-abris d'Ain Chock sujets de toutes les attentions

Al Centre socio-sportif de Sidi Maârouf à Casablanca, des sans-abris bénéficient d'une protection sociale inclusive, qui a encouragé certains d'entre eux à exprimer le vœu d'échapper à la situation de rue et de reprendre en main le cours de leur existence.

Mise en place à l'initiative de la préfecture d'arrondissement d'Ain Chock, cette structure a eu le double avantage d'atténuer l'impact de l'état d'urgence sanitaire sur ces personnes vivant à la marge et de permettre aux plus déterminées parmi elles de vouloir retrouver un semblant de vie normale, au sortir de la crise engendrée par la pandémie du nouveau coronavirus.

En plein confinement obligatoire, découragé pour enrayer la diffusion du virus, l'action sociale s'est voulue globale en prenant en considération les besoins immédiats de toutes les catégories vulnérables, dont les sans-abris qui étaient en quête d'un refuge les tirant des tréfonds de la rue.

C'est dans cet esprit que la préfecture d'arrondissement d'Ain Chock a procédé, en coordination avec la délégation provinciale de la jeunesse et des sports d'Ain Chock, Hay Hassani et Nouaceur, à l'aménagement d'un espace provisoire pour héberger les personnes sans-abri au Centre socio-sportif de Sidi Maârouf.

Depuis le début de cette crise, les autorités publiques, appuyées par un vaste maillage d'associations de la société civile, ont dirigé une partie de leurs efforts vers

la prise en charge de ces personnes, qui se voyaient infliger une peine supplémentaire avec la restriction de la circulation et la fermeture des commerces chaque jour avant 18H00.

"Dans le cadre de la mobilisation nationale pour lutter contre la propagation de la pandémie du Covid-19, la préfecture a décidé de dédier cet espace d'une manière provisoire pour accueillir les personnes sans-abri", a fait savoir Latifa Errouhi, chef de la division de suivi, d'évaluation et de communication à la préfecture d'arrondissement d'Ain Chock dans une déclaration à la MAP.

Cet espace, d'une capacité de 30 lits, accueille actuellement 16 personnes qui bénéficient de services de qualité à même de leur offrir de meilleures conditions de vie, particulièrement durant cette période de crise sanitaire, a-t-elle précisé.

Il est doté de dortoirs, d'une cuisine équipée de matériel nécessaire pour assurer une restauration de qualité, d'un service de santé, de terrains de sport et de salles pour se divertir et regarder la télévision, a souligné Latifa Errouhi.

Dès leur admission au Centre, après un contrôle médical et la réconfortante douche chaude, les sans-abris sont pris en charge par l'assistante sociale qui assure leur accompagnement et leur fournit un soutien psychologique, dans le dessein de faciliter leur réintégration.

Au moment où trois parmi eux ont pu retourner au domicile familial grâce à l'in-



termédiation des services sociaux de la préfecture, d'autres ont fait part de leur souhait de disposer d'une activité génératrice de revenus (AGR), dans le but de sortir de la situation de précarité. Des personnes âgées ont souhaité leur transfert dans un centre de protection sociale.

L'ensemble de ces demandes sont recueillies par une cellule d'écoute qui offre à ces personnes l'opportunité de s'exprimer librement et les incite à ne pas revenir à la rue après le confinement.

La participation du département de la jeunesse et des sports à cette opération consiste à mettre ce centre à la disposition de la préfecture, en plus de la mobilisation

d'un staff pour accueillir et encadrer les pensionnaires provisoires, a indiqué, de son côté, le délégué provincial Hicham Zelouach.

Cette initiative vise à fournir à ces personnes la stabilité, l'accompagnement social et l'accès aux services de santé tout au long de la période de l'état d'urgence sanitaire, ajoute Hicham Zelouach, faisant remarquer que la Division de l'action sociale (DAS) de la préfecture veille sur le suivi individuel des différents cas, en application du programme d'accompagnement des personnes en situation de précarité de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH).

L'Association Essaouira-Mogador à la rescousse des familles nécessiteuses



A l'instar des composantes du tissu associatif dans les différentes régions du Royaume, la société civile à Essaouira s'est fortement engagée afin de venir en aide aux familles nécessiteuses en cette conjoncture exceptionnelle que traverse le Royaume, induite par la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).

Ainsi, plusieurs initiatives ont été entreprises par les acteurs associatifs de la cité des Alizés en vue de prêter main forte et de contribuer à l'élan de solidarité nationale visant à lutter contre cette pandémie et à atténuer ses incidences socioéconomiques sur la population locale, notamment parmi les couches les plus vulnérables.

Ces initiatives citoyennes, qui ont gagné en intensité à l'échelle de la province en cette période marquée par l'état d'urgence sanitaire et les mesures draconiennes de confinement, reflètent, sans ambages, l'esprit de patriotisme et de volontariat ainsi que le sens élevé de civisme dont font preuve constamment les acteurs de la société civile afin de consacrer davantage ces valeurs d'entraide et de solidarité, ô combien créées dans la société marocaine.

Ces actions de bienfaisance traduisent également l'engagement exemplaire et infaillible des Souiris à agir avec efficacité et efficacité en faveur de leurs compatriotes parmi les plus démunis, et à apporter leurs contributions aux énormes efforts, tous azimuts, consentis et aux diverses actions menées à travers le Royaume, pour surmonter cette crise sa-

nitaire mondiale le plus rapidement possible, avec un minimum de pertes.

Soucieuse de favoriser une meilleure cohésion sociale en cette conjoncture délicate et consciente de l'urgence de la situation, l'Association Essaouira-Mogador s'est ainsi mobilisée et a lancé un appel à la générosité des bienfaiteurs et aux dons afin de venir en aide aux familles les plus vulnérables et en situation de précarité vivant dans la médina, à même de pouvoir leur offrir des aides alimentaires ou leur permettre de disposer de denrées et de produits de première nécessité.

L'Association a, dans ce sens, procédé à l'ouverture d'un compte bancaire sous le nom "Fonds de solidarité Essaouira au cœur", avec pour objectif de collecter des dons en vue de pouvoir fournir une aide immédiate, notamment offrir des chèques et paniers alimentaires au profit du plus grand nombre de familles dans le besoin vivant au sein de l'ancienne médina d'Essaouira.

Grâce au concours de ses membres, de plusieurs donateurs et bienfaiteurs, l'Association Essaouira-Mogador a réussi à distribuer jusqu'à présent de 600 paniers alimentaires, au grand bonheur des familles bénéficiaires, qui ont été fortement touchées par les répercussions de cette pandémie, notamment sur les plans social et économique.

Dans ce sens, le président du bureau exécutif de l'Association Essaouira-Mogador, Tarik Ottmani, a indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la dynamique de solidarité et de l'élan fédérateur de mobilisation générale enclenchés

à l'échelle locale pour la lutte contre le nouveau coronavirus et l'atténuation des effets socioéconomiques du Covid-19 sur la population de la ville, notamment parmi les familles démunies vivant dans la médina. Et Tarik Ottmani de souligner, dans une déclaration à la MAP, que cette action, qui se poursuit toujours, se veut aussi un devoir national en cette conjoncture délicate afin de contribuer à l'élan de solidarité nationale et d'accompagner les mesures décrétées par les pouvoirs publics pour faire face à la propagation de cette pandémie et préserver ainsi la sécurité sanitaire des citoyennes et des citoyens.

Il a ajouté que cette opération, qui se veut une illustration éloquentte parmi tant d'autres de l'engagement de la société civile à Essaouira en faveur des couches les plus nécessiteuses, a suscité un large écho favorable auprès des donateurs qui n'ont pas hésité un seul moment à offrir leurs dons, en vue de relever ensemble les multiples défis imposés par cette crise sanitaire internationale.

Cette action, a-t-il noté, s'est déroulée dans le strict respect des consignes et des directives de prévention mises en place par les autorités compétentes et ce, en coordination avec les autorités locales et les services concernés.

Tarik Ottmani a précisé que les membres de l'Association ont, en collaboration avec d'autres associations partenaires, pris en charge la livraison de ces aides alimentaires aux domiciles des ménages bénéficiaires, tout en se conformant scrupuleusement aux dispo-

sitifs mis sur pied pour le respect des mesures de confinement et de l'état d'urgence sanitaire.

Il a, en outre, affirmé qu'il a été procédé aussi à la distribution de 2.500 bouteilles de gel hydroalcoolique et de 1.000 masques de protection, faisant remarquer qu'une bonne partie de ce lot a été distribuée aux agents d'autorité mobilisés, jour et nuit, pour veiller à la sécurité et à la sûreté des habitants de la cité des Alizés, ainsi qu'aux familles bénéficiaires de ces paniers alimentaires.

Cette contribution, qui vient s'ajouter aux multiples initiatives menées à l'échelle locale aussi bien par les autorités compétentes que par le tissu associatif, intervient dans le sillage d'un effort collectif de toutes les composantes de la société soumise afin de mener cette bataille commune face à la propagation du nouveau coronavirus, a-t-il poursuivi.

Il a, dans la foulée, hautement salué les diverses actions citoyennes louables menées par d'autres acteurs locaux qui, malgré leurs moyens financiers limités, veillent, eux aussi, à adhérer pleinement à cette campagne de solidarité menée à l'échelle de la province et à apporter joie et bonheur aux ménages ciblés.

Tarik Ottmani n'a pas manqué de plaider, en conclusion, pour la nécessité de la multiplication et de l'intensification de ce genre d'initiatives, afin d'aider et d'assister les familles vulnérables et démunies en ces circonstances exceptionnelles que traverse le pays et de sortir vainqueurs ensemble de cette épreuve induite par la propagation de cette pandémie.

Déclaration de l'Alliance progressiste pour lutter contre les conséquences du Covid-19

Les défis sans frontières exigent une solidarité sans frontières

L'Alliance progressiste est un réseau mondial de partis progressistes, sociaux-démocrates et socialistes. L'USFP en est un membre fondateur et il y est représenté par Habib El Malki et Fatiha Seddas. Dans le cadre de ses travaux et dans la continuité de ses efforts pour la promotion des valeurs de solidarité, de justice et de liberté, l'Alliance a, après concertation de son comité de pilotage, publié une déclaration relative à la pandémie du Covid-19. C'est un cri d'alarme pour lutter contre les conséquences de ce virus et un appel à "une solidarité sans frontières face à des défis sans frontières".

Voici, par ailleurs, le texte intégral de la déclaration :

La pandémie du Covid-19 est devenue un fléau pour l'humanité. Des centaines de milliers de personnes l'ont déjà contractée et plusieurs milliers en sont mortes et en mourront. Le virus provoque d'énormes souffrances, crée une insécurité individuelle et collective dans le monde entier en menaçant les populations au-delà des frontières et en déstabilisant des pays et des régions entières.

Les conséquences fatales de cette pandémie touchent particulièrement les personnes les plus démunies, qui souffrent déjà de la faim, de la guerre ou de l'expulsion et qui ne peuvent attendre de leurs gouvernements et autorités publiques ni soutien financier ni protection médicale. Ce sont les femmes qui sont encore le plus exposées.

Le Covid-19 est un énorme

défi pour tous. Les systèmes médicaux et de soins de santé ainsi que les systèmes économiques atteignent leurs limites de stress. Des réponses progressives à ces défis sont nécessaires - aujourd'hui et pour la période qui suivra.

Les sociaux-démocrates, les socialistes et les progressistes sont en première ligne pour combattre les effets sanitaires, sociaux et économiques de cette crise sans précédent. Ce dont nous avons besoin c'est de la cohésion sociale et de la solidarité, au niveau national et mondial !

Au cours des prochaines semaines, les bases d'un nouvel ordre mondial seront jetées. Les progressistes doivent faire entendre leur voix dès maintenant afin d'avoir leur mot à dire et impacter son élaboration. Le transfert du contrôle des services publics vitaux au seul marché privé n'est pas la bonne voie. Nous pouvons

maintenant voir clairement que la sécurité sociale et les soins de santé ne sont pas des coûts à réduire, mais des piliers essentiels du bon fonctionnement des sociétés qui ont besoin d'investissements durables.

L'ignorance et l'arrogance des nationalistes et des populistes divisent les sociétés et nous mettent tous en danger. Leur voie est mauvaise et met en danger des vies humaines - c'est aujourd'hui plus évident que jamais - en l'absence de toute référence éthique ou humaniste et en sapant nos démocraties.

Dès à présent, la lutte pour savoir qui devra supporter les coûts des plans de sauvetage nécessaires a commencé. A la différence de la réponse à la crise financière de 2008, nos démocraties, nos sociétés, nos économies et tout simplement la planète ne peuvent se permettre une nouvelle décennie d'austérité ou de marchés incon-

trôlés.

La solidarité signifie que les forts utilisent leur force pour soutenir les faibles. La réponse à cette crise est la solidarité mondiale. Nous, les partis et organisations de l'Alliance progressiste, exigeons et proposons donc un programme mondial immédiat et audacieux basé sur le multilatéralisme.

Nous appelons à des mesures aiguës :

- Un cessez-le-feu humanitaire mondial, comme l'a demandé de toute urgence le Secrétaire général des Nations unies, afin de créer l'espace nécessaire pour faire face à la pandémie du Covid-19, et ceci même dans les zones de guerre et de crise - ainsi que la fin immédiate des embargos à motivation politique pour permettre l'accès à la nourriture et aux biens médicaux. Il s'agit maintenant de sauver des vies et d'atténuer la propagation du virus.





Photo prise à l'ouverture du séminaire de l'Alliance progressiste tenu à Rabat en novembre 2015

- La coopération et la coordination mondiales sont la condition préalable à une lutte efficace contre les effets causés par le Covid-19. Nous demandons à tous les gouvernements d'appliquer sans délai les recommandations de l'OMS. Ceux qui s'isolent et ne soutiennent pas les autres avec toutes leurs possibilités font preuve d'un manque de solidarité et sont responsables d'une catastrophe majeure. Les politiciens, les instituts de recherche et les entreprises ont besoin d'un soutien mutuel à l'échelle mondiale pour aider les Etats et les populations des zones vulnérables à travers les frontières dans leur recherche de solutions politiques et médicales.

- Un soutien médical immédiat dans les camps de réfugiés en prévision de la propagation de la maladie virale : les réfugiés et les personnes déplacées sont les plus vulnérables et ne doivent pas être oubliés. Les institutions internationales et les Etats doivent poursuivre et même accroître leur aide et leur coopération au développement.

A moyen terme, nous appelons à :

La création d'un fonds international par les Nations unies pour soutenir le traitement des patients atteints de coronavirus dans le monde entier et pour s'attaquer aux conséquences à long terme. Ce fonds doit permettre non seulement des mesures aiguës, mais aussi des investissements d'intérêt général orientés vers l'avenir. Nous appelons à une intensification de la coopération au développement car nous devons assumer ensemble les coûts

de la pandémie. En effet, l'impact et les coûts de la crise du corona seront énormes et surchargeront de nombreux Etats, les précipitant dans une grave crise financière et économique.

- Le G20 doit travailler en étroite collaboration avec les Nations unies pour coordonner les politiques fiscales et monétaires, ainsi que la reprise des échanges commerciaux et les programmes d'aide communs visant et permettant de financer sur le plan mondial les défis globaux communs. Une politique nationale de crise est nécessaire et justifiée, mais les pays pauvres et faibles ne peuvent être laissés seuls face à la situation. Les pays du G20 et d'autres économies fortes sont tenus de s'engager.

- Pour prévenir le risque d'une nouvelle crise de la dette, pour coordonner et combattre efficacement l'évasion fiscale afin de créer une nouvelle marge de manœuvre et un nouvel espace fiscal. Des stratégies ciblées d'allègement de la dette et des procédures d'insolvabilité étatiques ordonnées pourraient permettre de sortir de la bulle de la dette.

- Considérer l'investissement dans les services de santé et de soins comme un investissement essentiel dans l'intérêt général. La crise du Covid-19 n'est pas seulement une crise sociale. Les systèmes de santé au niveau national et mondial atteignent leur limite de stress ou l'ont déjà dépassée. Si une preuve était nécessaire, la pandémie montre clairement que le mantra néolibéral consistant à maximiser les profits au détriment des services sanitaires, sociaux et

publics a conduit à cette crise et affaiblit la capacité de réaction des Etats et laisse les populations sans aucun accès à l'aide médicale.

- Convenir à court terme d'un contrôle des prix pour les biens médicaux importants, convenir d'une coopération internationale en matière de recherche sur les vaccins et de tests cliniques, du démantèlement de la protection des brevets, de l'aide aux pays les plus touchés pour stabiliser leurs systèmes de santé et de la sécurisation des chaînes d'approvisionnement en biens médicaux.

- Revoir les réformes néolibérales des biens et services communs qui ont échoué. Nous avons besoin de planchers de protection sociale dans tous les pays, comme le demande l'OIT, nous proposons instamment la communalisation des systèmes de santé publique ainsi qu'un investissement social durable.

- Aux gouvernements des Etats-nations d'augmenter de manière significative les salaires minimum et minimum vital respectifs dans le secteur de la santé, des soins et des services.

Les pressions sur les coûts répercutées au cours des dernières décennies avaient pour conséquence que les travailleurs qui assurent aujourd'hui nos soins et services de santé sont à la fin de l'échelle salariale et ne sont pas suffisamment ni protégés ni équipés contre le virus qu'ils combattent aujourd'hui.

- Pour un accord international sur les programmes d'investissement durable dans les infrastructures sociales. Contrairement à ce qui s'est passé après la crise finan-

cière, il est important que les nouvelles liquidités sur les marchés des capitaux soient investies dans des investissements durables réels et socialement significatifs, par exemple des infrastructures sociales, des paquets d'accords verts et semblables, dans l'intérêt général et afin de promouvoir la transition socio-écologique autour de l'agenda 2030.

- Pour un multilatéralisme re-développé où les progressistes sont à la pointe des politiques alternatives et de la promotion de l'intérêt public. Nous appelons à renforcer le multilatéralisme et à donner aux institutions internationales un plus grand pouvoir de décision. Les bases juridiques et financières doivent maintenant être élargies. Ce virus ne reconnaît pas les frontières. Alors que la liste des défis que nous ne pouvons relever qu'au niveau mondial et collectif s'allonge, le multilatéralisme est en déclin. De nombreuses institutions internationales, telles que les Nations unies et l'OMC, sont aujourd'hui sous-financées et en crise, incapables de remplir le rôle qui leur est dévolu en matière de gouvernance mondiale.

En temps de crise, plus que jamais une bonne gouvernance légitimée démocratiquement est nécessaire.

La progression largement incontrôlée de cette pandémie sans précédent est actuellement utilisée par des régimes autoritaires et non démocratiques pour réduire encore plus l'espace démocratique et civique, les droits fondamentaux et les institutions démocratiques.

Les sociaux-démocrates, les socialistes et les progressistes doivent se coordonner au sein des institutions régionales et internationales pour s'assurer que ces tentatives ne restent pas sans conséquences. Un soutien à la société civile progressiste et démocratique est nécessaire.

- Nous nous engageons à défendre l'Etat de droit démocratique, les droits fondamentaux individuels et collectifs et les libertés civiles ;

- Nous encourageons le renforcement de la solidarité au niveau national et mondial ;

- Nous défendons et promouvons la transparence et la participation démocratique à la bonne gouvernance ;

- Nous opposons à toute tentative de stigmatisation des réfugiés ou des minorités ;

La lutte contre les effets de la crise du Covid-19 nécessite un contrôle et une gouvernance démocratiques par le biais des Parlements, y compris l'utilisation de nouvelles formes de communication afin de garantir un espace de débat politique sur les choix de politiques, de programmes et de projets.

Le virus ne connaît pas de frontières. La réponse au virus ne connaît pas non plus de frontières !

En tant que sociaux-démocrates, socialistes et progressistes, nous nous engageons pour une meilleure coordination, des approches communes et nous établissons un nouveau paradigme progressiste mondial grâce à notre réseau mondial, l'Alliance progressiste.



Sara El Kabir

Le confinement n'est pas vécu de la même manière par tous

Pour la psychologue et sexologue clinicienne, la mise en quarantaine est à la fois une protection physique mais aussi une agression psychique dont le degré est variable suivant les cas

Le confinement, un mode de vie qui a radicalement changé les habitudes de millions de personnes à travers le monde, est vu aujourd'hui comme étant une véritable source de frustration par certains confinés.

La psychologue et sexologue clinicienne Sara El Kabir livre, dans un entretien accordé à la MAP, sa réflexion sur les effets psychologiques du confinement sur la santé mentale des personnes confinées.

Selon vous, comment le confinement peut-il impacter la santé mentale des personnes confinées ?

Le confinement, dans le cas précis de la crise du Covid 19, consiste à isoler les familles et les individus pour les mettre à l'abri des personnes contaminées et éviter la propagation de l'infection. Il s'agit donc de procédures visant à limiter la liberté de circulation et de contact et à enfermer la population dans son domicile ou à l'hôpital. Et comme il s'agit de mesures exceptionnelles et non habituelles, elles ne manqueront pas d'effets négatifs et même néfastes pour certains cas fragiles et en particulier ceux et celles qui ont des antécédents psychopathologiques. Aussi, ces effets sont gérables et dépassables suivant les cas, les conditions et les capacités de résilience de chaque personne.

A court terme, le confinement est une protection physique mais aussi une agression psychique dont le degré est variable suivant les cas. Certaines personnes possèdent des facteurs de protection, par exemple un réseau d'amitié et un niveau intellectuel, et vont probablement profiter du confinement pour améliorer les rapports familiaux et pour prendre contact avec des amis, des collègues et des proches et sortiront de ce confinement avec une santé plus consolidée.

Au contraire, ceux et celles qui ont gardé pendant leur parcours de vie des facteurs de vulnérabilité, par exemple des blessures, des maladies et des traumatismes et qui ont laissé dans leurs mémoires une trace de vulnérabilité, certes ce confinement va réveiller et engendrer des moments de mémoire douloureux.

Souvent les personnes qui montrent une résilience à garder leur équilibre psychique et mental se basent sur des mécanismes de défense automatique qui s'activent en réaction contre les dangers et les tensions imprévues. Mais une fois ces mécanismes sont défaillants ou insuffisants, cela nécessite l'intervention des spécialistes de la santé mentale.

Quelles sont, selon vous, les répercussions du confinement sur le psychisme des personnes confinées ?

Il est tout à fait normal, dans le contexte actuel du confinement qui crée un environnement particulier, d'avoir peur de l'imprévu et de développer une sorte de stress positif. Mais une fois exagérée ou systématique, la peur peut développer un excès de stress ou un stress permanent s'il n'est pas traité et pris en charge.

À un stade de sa croissance, le stress devient anxiété qui regroupe diverses catégories de troubles pathologiques. Il peut s'agir d'un trouble anxieux généralisé "TAG", d'un trouble panique, d'un trouble anxieux social, d'un trouble obsessionnel compulsif, et d'un état de stress post-traumatique, qui est une forme d'anxiété généralisée qui persiste dans le temps, puis il y a le stade supérieur ou le plus grave qui n'est pas autre chose que la dépression.

En effet, le confinement n'est pas vécu de la même manière par toutes les personnes. Il dépend de plusieurs éléments qui sont propres à chacun. Tout d'abord l'aspect contextuel (l'environnement): où on est confiné?: à l'hôpital ou à sa résidence? ou chez un proche?, la

taille ou la superficie du lieu de résidence, avec ou sans accès à un espace extérieur (jardin, balcon)? sa localisation...

Ensuite, l'entourage relationnel: avec qui sommes-nous confinés? seul(e), en famille, avec un(e) partenaire (e), des enfants, des personnes âgées...? leur nombre, en rapport avec la superficie des zones d'incubation?

Et enfin, les caractéristiques individuelles et personnelles: Qui sommes-nous? Quel est notre état psychologique et physique? Avons-nous des antécédents de troubles psychopathologiques? Quelle est notre capacité d'adaptation? Sommes-nous des personnes à haut risque à la contamination?...

Quel est votre conseil aux personnes qui souffrent pour mieux vivre ce confinement ?

Plusieurs scénarios sont envisageables pour limiter les aboutissements négatifs sur le psychique des confinés. Mais je mets l'accent sur certains pour développer la résilience:

* Il est fondamental de soulever la légitimité de la peur que nous vivons actuellement au vu du danger réel généré par le risque de contamination. "N'ayons pas peur de la peur".

* Être conscient et convaincu du danger de contamination qui ne peut venir que de l'extérieur et du contact des autres, et par conséquent être satisfait du confinement et de la prise en charge par soi-même.

* Créer un environnement sain au sein du domicile qui évite les conflits, les critiques et les autocritiques, à travers la communication et l'écoute active et bien-

veillante.

* Ne pas s'attacher toute la journée aux informations relatives au Coronavirus, et essayer beaucoup plus de se tenir à autres domaines comme la lecture, regarder des films amusants, faire du sport, cuisiner, faire le ménage, écouter de la musique...

* Les conjoints sont tenus de garder le sourire et de se respecter mutuellement et d'éviter toutes les causes de la violence. Celle-ci aggrave les troubles et les maladies psychiques des partenaires, de leurs enfants et de tous ceux et celles qui vivent avec eux.

Le confinement a certes des effets négatifs sur l'état psychique des confinés, mais la prise de conscience de l'importance du principe selon lequel "il vaut mieux prévenir que de guérir" peut éviter les effets défavorables sur la santé mentale au même titre que la santé physique. Il faut également avoir à l'esprit que chaque personne dispose des ressources psychologiques nécessaires pour faire face aux aléas de la vie qu'il ne faut pas sous-estimer.

Enfin et en tant que psychologue, j'invite mes collègues à se mobiliser et à se porter volontaires pour prendre en charge tous ceux et celles qui présentent des souffrances psychiques dues au confinement. J'appelle aussi tous les citoyens et toutes les citoyennes à encourager et soutenir l'ensemble du personnel relevant du secteur de la santé qui est sur le front de la guerre contre la propagation du coronavirus et en contact direct avec les personnes contaminées et dont l'objectif est de nous protéger.

Adaptation de l'administration publique marocaine à la crise de la pandémie de Covid-19

L'approche innovante par la résilience

Horizons

L'extension de la pandémie du COVID-19 a montré une autre fois qu'à tout moment, un agent pathogène émergent, mortel et hautement transmissible pourrait présenter un risque de propagation dans le monde, surtout en raison de l'interconnexion de la population mondiale et avoir des conséquences catastrophiques sur les économies nationales et régionales.

Les conséquences du COVID-19 ont poussé les Etats à mettre en œuvre diverses mesures pour aider leurs communautés pendant cette crise. Ces mesures ont eu avec le temps des impacts différents selon les pays. La Chine a appliqué le système de «gestion fermée 24h / 24», l'Italie a déclaré l'alerte «zone rouge» dans le pays, la France a annoncé l'interdiction des rassemblements et les Etats-Unis ont mis en place des zones de confinement. Pour sa part, le Royaume du Maroc a été très intelligent dans ses mesures prises en choisissant la position de la «résilience» à une pandémie dont il n'était pas bien préparé, en comptant sur ses propres moyens et sur la mobilisation de tous les acteurs institutionnels et non institutionnels. Le choix de Sa Majesté le Roi Mohammed VI de prioriser la protection de la vie de la population malgré l'impact économique provient d'une réflexion innovante selon laquelle la préparation aux situations de catastrophes n'est pas un exercice statique ou binaire (préparé ou non préparé), mais un état dynamique reflétant un monde en constante évolution.

A cet effet, dans le cadre des mesures préventives prises pour faire face à la situation exceptionnelle liée au risque de propagation du nouveau coronavirus (Covid-19) sur le territoire national, le ministère de l'Intérieur a décidé, dès samedi 14 mars et jusqu'à nouvel ordre, d'interdire tous les rassemblements publics de plus de 50 personnes.

Il a été également décidé d'annuler tous les événements et rencontres sportifs, culturels et artistiques et ce à partir du 20 mars, date de la déclaration de l'état d'urgence sanitaire via le décret 2.20.293, les mesures se sont orientées vers un confinement large de la population avec des dérogations très strictes.

Dans ce contexte, l'administration publique marocaine s'est adaptée d'une manière parallèle aux mesures décrétées par les autorités publiques pour protéger les fonctionnaires et les citoyens d'une part et garantir la continuité du service public d'autre part.

Ainsi, le gouvernement a progressivement pris une série de mesures concernant deux domaines essentiels relatifs au secteur public. Le premier domaine concerne les mesures de prévention et de précaution prises en faveur des employés de l'administration publique, des collectivités territoriales et des établissements publics. Le deuxième domaine est relatif à la



mise en œuvre des services numériques dans le cadre du développement du télétravail dans les services publics.

A propos des mesures prises en faveur des employés de l'administration publique, des collectivités territoriales et des établissements publics, la circulaire n°1/2020 du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration datée du 16 mars 2020 a mis en place 22 mesures réparties en cinq ensembles :

1. Des mesures de précaution et de sensibilisation générales qui comprennent le respect total des mesures préventives édictées par les autorités publiques, la sensibilisation par tous les moyens des fonctionnaires au sujet de la pandémie et des moyens de protection, de propreté et de précaution et la mise en place de cellules de veille dans chaque organisme ayant pour mission de veiller au respect de toutes les mesures décrites dans la circulaire.

2. Eviter au maximum les rassemblements de masse en vue d'endiguer la propagation de la pandémie. Ceci concerne le report de tous les concours de recrutement et d'aptitude professionnelle, ainsi que les sessions de formations, les séminaires et les événements. De plus, il a été décidé de ne plus accorder d'ordres de missions à l'étranger et de minimiser celles à caractère national. Aussi, il a été ordonné de fermer toutes les annexes des administrations publiques concernant la restauration, la prière, etc.

3. La réorganisation des services publics pour éviter au maximum le contact physique avec les citoyens, et ce en utilisant les services en ligne et les solutions numériques. De plus, des permanences et des alternances de présence seront organisées au sein des services publics, tout en respectant les mesures de précaution et d'hygiène.

4. La mise en place de mesures

pour protéger les fonctionnaires et alléger la charge de travail. Ces mesures consistent à autoriser certaines catégories à pratiquer le télétravail. Elles ont permis d'octroyer aux fonctionnaires des autorisations administratives exceptionnelles en respectant la réglementation en vigueur. En plus les fonctionnaires qui étaient en mission à l'étranger ont dû observer une période de confinement de deux semaines. Ces mesures ont été accompagnées de permanences dans les services publics avec la possibilité d'alternance de présence.

5. La mobilisation des prestataires des services de propreté dans les administrations publiques pour renforcer et généraliser les mesures d'hygiène et de désinfection dans les bâtiments et les voitures de service.

Par rapport au deuxième domaine relatif à la mise en œuvre des services numériques dans le cadre du développement du télétravail dans les services publics, le gouvernement marocain a annoncé les mesures via deux circulaires du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

La première circulaire n° 02/2020 datée du premier avril 2020 a été destinée à la promotion des services numériques de la gestion du courrier administratif. Dans ce cadre, plusieurs solutions numériques ont été adoptées pour faciliter la gestion du courrier et ce, dans le but de garantir la continuité du travail de l'administration et la diminution des échanges de courriers et des documents en format papier qui constituent un facteur de propagation de la pandémie.

A cet effet, l'Agence du développement du numérique (ADM) a développé trois plateformes destinées à la gestion numérique des correspondances administratives : le bureau d'ordre numérique, le parafeur numérique et le service électronique du

courrier administratif. Dans le but de garantir l'adaptation à ces solutions numériques, un groupe de travail composé d'éléments de l'Agence du développement numérique et du département de la réforme de l'administration a été constitué, et ce dans le but d'accompagner les organismes publics pour intégrer ces services.

Dans la même perspective, la circulaire n°03/2020 du 15 avril 2020 relative au télétravail vient de renforcer la résilience de l'administration publique marocaine par rapport à la pandémie du COVID-19. A cet effet, pour développer et diversifier les outils disponibles pour la pratique du télétravail dans le secteur public en vue d'assurer sa continuité, tout en garantissant la sécurité des fonctionnaires et des citoyens, la circulaire a été accompagnée d'un guide détaillé et moderne. Ce guide contient essentiellement les pratiques et les normes à respecter par l'administration et le fonctionnaire en termes de garantie de la sécurité du travail en relation avec les systèmes d'informations et la protection des informations personnelles des citoyens.

En conclusion, il faut dire que l'administration publique a démontré une grande capacité d'adaptation à la pandémie du COVID-19 en choisissant l'approche de résilience : «protection des citoyennes et des citoyens ainsi que des fonctionnaires, tout en garantissant la continuité du service public». Il faut savoir que cette approche a été développée depuis quelques années dans le cadre de la transformation numérique qui fait partie du Plan national de la réforme de l'administration (2018-2021). Dans ce contexte, le Département de la réforme de l'administration a réalisé un schéma directeur de la transformation numérique des services administratifs accompagné d'un projet de loi sur l'administration numérique.

Par Mohammed Anour El Hazziti



L'Europe allège ses restrictions, Trump veut redémarrer l'économie américaine



Le Royaume-Uni s'apprêtait jeudi à annoncer la poursuite de son confinement face au coronavirus, tandis qu'ailleurs en Europe les plans d'assouplissement se multiplient et que Donald Trump affiche sa hâte de redémarrer l'économie américaine.

"Je ne vais pas préjuger de la décision officielle qui va être prise mais nous avons été clairs sur le fait qu'il est trop tôt pour un changement", a déclaré jeudi matin le ministre britannique de la Santé Matt Hancock, dont le pays est un des plus touchés avec près de 12.868 morts dans les seuls hôpitaux, et des inquiétudes sur les victimes en maisons de retraite, qui ne sont pas comptabilisées dans les bilans quotidiens des autorités.

Depuis son apparition en Chine en décembre, le Covid-19 a fait plus de 131.000 victimes à travers le monde.

Ce sont les Etats-Unis qui paient le plus lourd tribut, avec 28.326 décès pour plus de 637.000 cas. Et ils ont enregistré un nouveau record mondial mercredi avec 2.569 décès en 24 heures, selon le comptage de référence de l'université Johns Hopkins.

A New York, où les crémations ont plus que doublées et les enterrements quintuplés, Green-Wood, son plus grand cimetière, est arrivé à la limite de ses capacités.

"Et ce n'est pas que Green-Wood", assure Eric Barna, membre de la Metropolitan Cemetery Association, qui regroupe les cimetières de

New York, Long Island et du comté de Westchester. "On est arrivé au point où le système ne peut pas gérer un tel volume en si peu de temps".

Selon Donald Trump toutefois, les Etats-Unis ont probablement "passé le pic" des nouveaux cas. Et il devait présenter jeudi sa feuille de route pour la "réouverture de l'économie".

"Nous allons rouvrir des Etats, certains Etats beaucoup plus tôt que d'autres. Certains Etats pourraient en fait ouvrir avant l'échéance du 1er mai", a assuré le président américain mercredi.

En Europe, plusieurs pays, s'appuyant sur le ralentissement des admissions en soins intensifs et des hospitalisations, ont commencé à élaborer leurs plans de déconfinement et même à assouplir quelques mesures.

Tandis que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que "le monde est à un tournant" et préconise une très grande progressivité dans les mesures de déconfinement pour éviter une deuxième vague, la Suisse devait dévoiler son plan jeudi, tandis que certains magasins de Lituanie ont rouvert leurs portes ce même jour.

L'Allemagne compte aussi rouvrir prochainement certains magasins et, à partir du 4 mai, les écoles et lycées.

Mercredi, près de la moitié des écoliers du Danemark ont retrouvé leurs salles de classe après un mois de fermeture. L'Autriche a rouvert mardi ses petits commerces non essentiels et l'Italie, deuxième pays le plus affecté

au monde avec 21.645 morts, a aussi rouvert certaines boutiques.

En Espagne (18.579 morts), qui observe un des confinements les plus stricts d'Europe, une partie des salariés a repris le chemin du travail, notamment dans la construction ou l'industrie. Mais le télétravail reste la norme et le plan de confinement devrait être prolongé au-delà du 25 avril.

La situation en France (17.167 morts), qui prépare son plan de déconfinement progressif à partir du 11 mai, semblait également s'orienter

dans la bonne direction avec des hospitalisations en baisse mercredi pour la première fois depuis le début de l'épidémie.

Mais des ONG ont dénoncé "des conditions sanitaires pires qu'au Soudan" dans des bidonvilles de la banlieue parisienne.

"L'Etat ne pense pas à nous, il nous laisse mourir ici. Les puissants ont diffusé le virus pour tuer les pauvres", dit Livia Kovaci en roumain, les yeux humides. Avant la pandémie, près de 200 personnes vivaient dans ce camp de Saint-Denis, en banlieue parisienne, où des rats morts pourrissent au milieu des débris.

Si l'Europe et les Etats-Unis parlent désormais de déconfinement, des pays comme la RD Congo (21 morts) restent encore sur le qui-vive. Les autorités congolaises craignent en effet "le pire" dès début mai à Kinshasa où l'épidémie "entre dans une phase exponentielle".

Les écoles, lieux de cultes, bars et boîtes de nuit sont fermés mais les marchés municipaux restent ouverts, avec vendeurs et acheteurs s'agglutinant sans respecter le mètre de distance requis.

En Chine, malgré des critiques venues de l'étranger, les marchés de rue ont rouvert à Wuhan quatre mois après l'apparition du Covid-19 dans la cité du centre de la Chine.

De l'avis des experts, le nouveau coronavirus a fait son apparition fin 2019 dans un marché de la ville, où des animaux exotiques étaient vendus

vivants. Le virus d'origine animale aurait pu y muter en se transmettant à l'homme.

Pour aider les pays les plus pauvres frappés par la pandémie en particulier en Afrique, les pays les plus industrialisés du G7 ont pris mercredi la décision "historique" de suspendre pour un an le remboursement de leur dette.

Une bouffée d'oxygène qui tombe à point nommé après la décision très critiquée de Donald Trump de suspendre la contribution américaine (400 millions de dollars par an, plus important bailleur) à l'OMS.

Il accuse l'organisation de "mauvaise gestion" de cette pandémie et d'alignement excessif sur les positions chinoises.

"Nous regrettons la décision du président des Etats-Unis", a réagi le patron de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, tandis que le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a estimé que ce n'était "pas le moment de réduire le financement" des organisations combattant la pandémie.

Contre le Covid-19, "un vaccin sûr et efficace pourrait être le seul outil permettant un retour du monde à un sentiment de +normalité+", a aussi déclaré mercredi M. Guterres, qui l'espère avant la fin de l'année.

Un tel vaccin "sauverait des millions de vie et des milliards innombrables de dollars", a-t-il ajouté lors d'une visioconférence avec la cinquantaine de pays africains membres de l'Organisation.



L'OMS préconise une très grande progressivité dans les mesures de déconfinement pour éviter une deuxième vague

Le Portugal échappe au sort de l'Espagne en prenant les devants

Avec moins de cas déclarés de Covid-19 que l'Espagne ne compte de morts, le Portugal s'est cloîtré à temps pour éviter l'hécatombe du pays voisin, malgré un service de santé affaibli par des années d'austérité.

"Le laps de temps écoulé entre les premiers cas en Espagne et au Portugal nous a permis de mitiger la propagation du foyer de façon beaucoup plus efficace", a expliqué à l'AFP le docteur Joao Ribeiro, directeur du service de médecine intensive du plus grand hôpital du pays.

"Nous voyons des résultats encourageants dans la façon dont nous avons géré la pandémie (...) et nous ne voulons pas perdre ces acquis", a résumé cette semaine la ministre de la Santé, Marta Temido, en prônant la prudence.

Le bilan de l'épidémie de coronavirus au Portugal avoisinait mercredi les 600 morts, soit environ le nombre de décès quotidiens recensés par l'Espagne voisine, deuxième pays d'Europe le plus touché avec 18.500 morts.

Le nombre de cas officiellement déclarés au Portugal atteignait mercredi les 18.000. C'est dix fois moins que chez son voisin, pays presque cinq fois plus peuplé.

Alors que le Portugal figurait avant la crise sanitaire parmi les pays d'Europe avec le plus faible ratio de nombre de lits en unités de soins intensifs par habitant, le nombre de ces patients en état critique a commencé à baisser avant d'atteindre la limite de ses capacités, et se situait autour des 200 sur un total de 1.200 personnes hospitalisées.

A l'hôpital Santa Maria de Lisbonne, "la situation reste contrôlée

et nos capacités sont suffisantes", a assuré le docteur Joao Ribeiro.

Depuis le début de la pandémie, son hôpital a déjà doublé sa trentaine de lits en soins intensifs et pourra en compter jusqu'à 120 si nécessaire.

Mais "si nous avions eu une avalanche de cas comme on en a vu ailleurs, le pays n'aurait pas eu les moyens d'y répondre", souligne-t-il.

Le Portugal a détecté son premier cas début mars, plus d'un mois après l'Espagne. Et le premier décès est intervenu deux semaines plus tard, quand le pays voisin en comptait environ 200.

Le gouvernement socialiste, allant plus vite que ne le recomman-

daient les experts en épidémiologie, a alors décidé de fermer les écoles, de verrouiller sa frontière avec l'Espagne et de déclarer l'état d'urgence pour encadrer le confinement de la population.

Sans ces mesures, pourtant moins strictes que celles imposées aux Espagnols, "le service national de santé serait entré en rupture, nous aurions eu beaucoup plus de personnes infectées et beaucoup plus de morts", a reconnu mercredi le Premier ministre Antonio Costa.

"La décision de fermer les écoles a fait la grande différence avec les cas de l'Espagne ou de l'Italie", assure le président du Syndicat indépendant des médecins, Jorge

Roque da Cunha.

Pourtant, ce médecin généraliste de la région de Lisbonne reste inquiet car le système public de santé était déjà "à bout" en raison de "dix années de sous-financement" depuis la grande crise financière.

Résultat: "fermeture de services d'urgences", "700.000 usagers privés de médecin de famille" ou des patients qui doivent attendre "jusqu'à deux ans" pour se faire opérer.

Frappé de plein fouet en 2011 par la crise de la dette de la zone euro, le Portugal a dû assainir ses comptes publics au détriment de la qualité de ses services publics.

"Il est fondamental de faire passer le message à la population que

nos sommes très loin d'être en contrôle de la situation", souligne le docteur Roque da Cunha.

Contrairement à son collègue espagnol Pedro Sanchez, M. Costa a jusqu'ici pu compter sur le soutien du chef de l'opposition de droite, Rui Rio, qui a appelé ses partisans à ne pas critiquer le gouvernement, au nom du "patriotisme" en temps de crise.

Les dirigeants portugais ont confirmé mercredi que l'état d'urgence et les mesures de confinement resteraient en vigueur jusqu'à fin avril, pour permettre d'entamer en mai une "transition progressive" vers une reprise de l'activité sociale et économique.



Préférant les ruines au coronavirus, des déplacés syriens rentrent chez eux

Leur maison dans le nord-ouest de la Syrie est en ruine mais Hassan Khaybi et ses dix enfants sont finalement rentrés dans leur ville natale ravagée par le conflit, comme de nombreux déplacés abandonnant des secteurs surpeuplés par crainte du nouveau coronavirus.

Profitant d'un cessez-le-feu dans la province d'Idleb, le père de famille est retourné à Ariha, où il s'est installé dans un petit appartement prêté par une connaissance.

"Nous étions dans le nord (d'Idleb) et là-bas les camps de déplacés sont bondés", explique le quadragénaire à la silhouette massive et à la peau brûlée par le soleil.

"Avec la surpopulation, on a eu peur de la propagation du coronavirus. On a décidé de rentrer, même si nos maisons sont détruites", justifie-t-il.

Aucun cas de la maladie Covid-19 n'a été officiellement recensé dans la

province d'Idleb et ses environs, ultime grand bastion jihadiste et rebelle qui compte quelque trois millions d'habitants.

Mais les ONG craignent une catastrophe humanitaire si le virus venait à se propager dans cette région, surtout dans les camps surpeuplés où les familles vivent dans un dénuement total, avec un accès limité aux soins et à l'eau potable.

Même si sa maison n'est plus qu'un amas de béton, Hassan a fait le choix de rentrer à Ariha.

Chaque jour, il sillonne avec son camion citerne les rues dévastées de la ville, pour vendre de l'eau aux habitants qui, comme lui, ont fait le pari du retour.

La famille de Hassan faisait partie des près d'un million de déplacés recensés par l'ONU, chassés de chez eux par une offensive meurtrière relancée en décembre par le régime et son allié russe dans le nord-ouest syrien.

Nombre d'entre eux ont fui vers

le nord de la province d'Idleb, ralliant la zone frontalière de la Turquie, considérée comme plus sûre. Hassan et sa famille ont vécu là pendant deux mois, s'installant un temps dans un camp de déplacés près de Maaret Misrine.

Mais début mars, alors que l'épidémie de Covid-19 se propageait à travers le monde et que l'offensive du régime s'est calmée à la faveur d'une trêve négociée par Moscou et Ankara, des centaines de familles en ont profité pour revenir à Ariha.

C'est le cas de Rami Abou Raed, qui a passé deux mois avec sa femme et ses trois enfants dans le nord d'Idleb.

Là-bas, la famille partageait son logement avec des connaissances.

"Dans chaque maison, il y avait trois ou quatre familles qui vivaient ensemble", raconte ce peintre en bâtiment de 32 ans à la grosse barbe noire.

"Ce n'était pas possible, surtout avec le coronavirus. J'ai eu peur pour

les enfants et je suis rentré", confie Rami.

Le trentenaire a vécu deux ans à Ariha, après plusieurs déplacements au gré des offensives successives du régime.

Alors aujourd'hui il ne se fait pas d'illusion sur la trêve fragile dont bénéficie Idleb.

"La raison de l'accalmie c'est le coronavirus. S'il est éliminé, le régime va reprendre ses opérations", assure-t-il.

Damas semble pour l'instant focalisée sur la lutte contre l'épidémie, qui a officiellement affecté 29 personnes et entraîné deux décès dans les territoires sous son contrôle.

A Ariha, les premiers signes d'une timide reconstruction se font voir. Des hommes s'affairent pour faire tomber au marteau des plafonds à demi-effondrés, tandis que d'autres alignent les blocs de parpaing.

Ici et là, des enfants jouent en riant au milieu des ruines.

Une boulangerie a repris du ser-

vice et les étals du marché ont refait leur apparition dans le centre-ville, où les vendeurs de légumes sont installés devant les monticules de décombres.

Installés près de la frontière avec la Turquie, Oum Abdou et son mari projettent de retourner d'ici fin avril à Ariha, d'où ils sont originaires.

Mais ils doivent d'abord trouver un logement, leur maison ayant été détruite par les violences.

Déplacés depuis deux mois, le couple et ses cinq enfants vivent actuellement dans une mosquée.

Lors d'une récente visite à Ariha, Oum Abdou s'est recueilli sur les tombes de ses deux fils, tués ces dernières années dans des bombardements.

"C'est surtout pour eux que je veux revenir", lâche-t-elle.

La quadragénaire colle son visage contre une pierre tombale qu'elle enlace, imitée par sa fillette de 4 ans, Malak. Covid-19 oblige, toutes deux portent un masque sur la bouche.

Au Brésil, des chiffres de coronavirus totalement dépassés

Le nombre de cas de coronavirus au Brésil est quinze fois plus élevé que les chiffres officiels, selon des chercheurs qui estiment que plus de 300.000 personnes ont été infectées et qui redoutent une hécatombe dans les prochaines semaines.

Le Brésil, pays le plus touché d'un continent latino-américain gagné par la pandémie mondiale tardivement par rapport à l'Asie et à l'Europe, déplore officiellement 1.736 morts, selon le dernier bilan, et attend le pic de contaminations fin avril ou début mai.

Mais d'après les estimations du groupe Covid-19 Brasil, un collectif de chercheurs d'universités, le pays de 210 millions d'habitants comptait 313.288 cas de Covid-19 samedi, soit quinze fois plus que les 20.727 cas confirmés annoncés par le ministère de la Santé.

La raison de ce grand écart: un taux de dépistage largement inférieur à celui des autres pays fortement touchés par le virus.

Au Brésil, le ratio est de 296 personnes testées pour 1 million, un chiffre dérisoire par rapport à l'Allemagne (15.730), ou même la France (5.114) et l'Iran (3.421).

"Le Brésil est en très mauvaise position et on ne pourra prendre le problème en main qu'avec un dépistage de masse", déplore auprès de l'AFP Domingos Alves, membre du groupe Covid-19 Brasil et responsable du Laboratoire de renseignements sur la Santé (LIS) de l'université de Sao Paulo (USP).

Il pointe également du doigt la lenteur des résultats des tests, qui pousse même de nombreuses familles à enterrer leurs morts sans avoir la confirmation de la cause du décès.

"Les chiffres officiels montrent où en était l'épidémie il y a une ou deux semaines", estime M. Alves.



Un constat partagé par les autorités, contraintes de naviguer à vue dans l'attente de la livraison de tests retardée en raison de l'explosion de la demande mondiale.

"On sait que 85% des cas asymptomatiques ne seront jamais détectés", avait reconnu la semaine dernière Wanderson de Oliveira, secrétaire à la Vigilance sanitaire du ministère de la Santé.

Dans les hôpitaux publics la consigne est simple: seuls les cas graves doivent être testés.

"On reçoit un grand nombre de cas suspects aux urgences, mais on ne teste que ceux qui seront hospitalisés", explique à l'AFP Fred Nicacio, médecin urgentiste à Bauru, dans l'Etat de Sao Paulo (sud-est).

"Pour les autres cas suspects, on

délivre juste une ordonnance prescrivant une quarantaine à domicile pendant deux semaines. Beaucoup de personnes contaminées ne sont pas comptabilisées, simplement parce qu'on n'a pas pu les tester", poursuit-il.

Pour Domingos Alves, les calculs du groupe Covid-19 Brasil servent à "alerter la population de la vraie dimension de la pandémie, parce que certains ont tendance à baisser la garde".

La situation est d'autant plus compliquée que le président d'extrême droite Jair Bolsonaro n'a cessé de critiquer les mesures de confinement prises par les gouverneurs dans presque tous les Etats du pays.

"Si les gens continuent à sortir, on verra des scènes comme à

Guayaquil, en Equateur, avec des gens qui meurent chez eux et des corps abandonnés dans la rue. A Manaus (Amazonie, nord), les hôpitaux sont déjà au bord de la saturation", conclut-il.

Dimas Covas, président de l'Institut Butantan, qui coordonne les tests dans l'Etat de Sao Paulo, principal foyer d'infection au Brésil, reconnaît que les chiffres officiels sont dépassés.

"Il ne faut pas regarder dans le rétroviseur. Ce n'est que le début, on est loin du pic et on saura dans les deux prochaines semaines si on escalade l'Everest ou une simple colline", a-t-il déclaré la semaine dernière lors d'une conférence de presse.

Pour obtenir des chiffres plus

en phase avec la réalité, il mise sur l'arrivée de 1,3 million de tests importés de Corée du Sud, dont 725.000 ont été livrés mardi.

"Nous dépendons trop de produits importés. Il faudrait fabriquer plus de tests au Brésil pour répondre rapidement à la demande", explique à l'AFP Rejane Grotto, responsable d'un laboratoire de l'université de l'Etat de Sao Paulo (Unesp).

Un défi de taille au vu des coupes successives dans le budget de la recherche ces dernières années.

Certaines universités ont recours au soutien financier d'entreprises de technologie et même à des campagnes de dons sur internet pour développer des projets de tests produits localement.

Trump critiqué pour avoir inscrit son nom sur des chèques d'aide aux Américains

La chef démocrate du Congrès américain Nancy Pelosi a jugé mercredi "honteux" que le nom de Donald Trump apparaisse sur des chèques d'aide aux Américains frappés par la crise du coronavirus, le président démentant que cela risquait de retarder leur envoi.

Le Trésor américain a confirmé à l'AFP que le nom de Donald Trump serait imprimé sur les chèques de jusqu'à 1.200 dollars qui seront bientôt en-

voyés à des dizaines de millions de contribuables.

Cette décision inédite pourrait retarder l'envoi des chèques de quelques jours, a indiqué le Washington Post en citant de hauts responsables des services fiscaux américains.

"Retarder des paiements directs aux familles vulnérables juste pour imprimer son nom sur le chèque est un nouvel exemple honteux de l'échec catastrophique du président Trump à traiter cette crise avec

l'urgence qu'elle requiert", a réagi Nancy Pelosi dans un communiqué.

D'autres parlementaires démocrates ainsi que des internautes ont également vertement critiqué le président américain sur les réseaux sociaux, l'accusant de vouloir faire de la politique avec cette aide puisqu'il joue sa réélection en novembre.

"Je ne sais pas grand chose là-dessus mais j'ai compris que mon nom y était", a réagi Donald Trump, interrogé sur la po-

lémique lors de sa conférence de presse quotidienne sur la pandémie.

"J'ai bien compris que cela n'allait rien retarder et j'en suis heureux", a-t-il ajouté. "Je n'imagine pas que ça puisse être un grand problème, je suis sûr que les gens seront très contents de recevoir un gros, beau chèque bien gras, et mon nom est dessus".

Ces chèques entrent dans le cadre du plan historique d'aide de plus de 2.000 milliards de dol-

lars approuvé par le Congrès et promulgué dans la foulée par Donald Trump fin mars pour secourir une économie américaine soudainement ravagée par la pandémie.

Donald Trump avait déclaré le 3 avril qu'il ne voulait pas signer ces chèques. "C'est une initiative de l'administration Trump, mais est-ce que je veux les signer? Non", avait-il déclaré en conférence de presse.

Les chèques porteront son nom, pas sa signature.

Peut-on l'attraper deux fois ?

Les mystères immunitaires du Covid-19



Peut-on attraper deux fois le Covid-19? Cette question cruciale dans la lutte contre la pandémie n'a aujourd'hui pas de réponse ferme, même si les scientifiques espèrent qu'un patient contaminé soit immunisé contre le nouveau coronavirus au moins pendant quelques mois.

"Être immunisé, ça veut dire que vous avez développé une réponse immunitaire contre un virus qui va vous permettre de l'éliminer. Et comme la réponse immunitaire a une mémoire, ça vous permet aussi de ne pas être réinfecté par le même virus plus tard", explique Eric Vivier, professeur d'immunologie à l'Assistance publique des hôpitaux de Marseille.

De manière générale, pour les virus à ARN comme le Sars-Cov-2, il faut "environ trois semaines pour avoir une quantité suffisante d'anticorps protecteurs" et cette protection dure plusieurs mois, poursuit-il.

Mais ça, c'est la théorie: le Sars-Cov-2, qui ne cesse de réserver des surprises, est trop nouveau pour permettre la moindre certitude.

"Nous ne savons pas", "nous pouvons seulement extrapoler à partir d'autres coronavirus et même pour eux, les données sont limitées", souligne Mike Ryan, directeur des programmes d'urgence de l'Organisation mondiale

de la Santé (OMS).

Pour le Sras, qui a fait près de 800 morts dans le monde en 2002-2003, les malades guéris étaient protégés "en moyenne pendant deux à trois ans", indique à l'AFP le Pr François Balloux, de University College de Londres. Donc "on peut certainement se faire réinfecter, mais la question c'est: après combien de temps? On ne saura que rétroactivement".

Une récente étude chinoise, non évaluée par d'autres scientifiques, a certes montré que des macaques rhésus infectés par ce virus puis guéris n'avaient pas pu être réinfectés.

Mais "ça ne veut rien dire" sur la durée, estime Frédéric Tangy, chercheur à l'Institut Pasteur, car l'observation s'est déroulée sur une période relativement courte, un mois.

Dans ce contexte, des informations venues d'Asie, en particulier de Corée du Sud, faisant état de plusieurs patients guéris testés à nouveau positifs soulèvent de nombreuses interrogations.

En théorie, il pourrait s'agir d'une deuxième contamination, notent plusieurs experts, qui jugent toutefois cela peu probable et privilégient à ce stade d'autres explications.

Il se pourrait que chez certains, le virus ne disparaisse pas et infecte "de façon chronique",

comme le virus de l'herpès qui peut rester dormant et asymptomatique, note le Pr Balloux.

Les tests n'étant pas fiables à 100%, il pourrait aussi s'agir d'un faux négatif, le patient n'ayant en fait jamais été débarrassé du virus. "Ça suggérerait que les gens restent infectieux longtemps, plusieurs semaines. Ce n'est pas idéal", ajoute-t-il.

Une étude réalisée sur 175 patients guéris à Shanghai, publiée

début avril sans évaluation, montre que la plupart d'entre eux ont développé des anticorps neutralisants entre 10 et 15 jours après le début de la maladie, à diverses concentrations.

Mais "savoir si la présence d'anticorps signifie immunité est une question différente", a noté Maria Van Kerkhove, autre responsable de la gestion de l'épidémie à l'OMS.

"On est en train de se poser la question pour savoir si quelqu'un qui a fait un Covid (...) est si protégé que ça", s'est inquiété mercredi le Pr Jean-François Delfraissy, président du Conseil scientifique en France.

Et pire: "On ne sait pas si les anticorps qu'on développe soi-même contre le virus ne sont pas un risque d'augmenter la maladie", indique Frédéric Tangy, notant que les symptômes les pires du Covid-19 arrivent tardivement, au moment où le patient a développé des anticorps.

Pas d'éléments probants non plus pour l'instant pour dire qui développeraient des anticorps plus efficaces: malades les plus gravement touchés ou les plus épargnés, personnes âgées ou jeunes...

Face à ces incertitudes, certains s'interrogent sur la pertinence d'atteindre via les contaminations une immunité collective (quand l'épidémie s'éteint faute de nouvelles per-

sonnes à contaminer).

"La seule véritable solution est un vaccin", estime ainsi Archie Clements, épidémiologiste à l'université australienne Curtin.

Malgré tout, des campagnes de tests sérologiques (qui détectent les anticorps) sont lancées pour mieux connaître la part, probablement très faible, des populations ayant été contaminées, comme en Finlande et au Royaume-Uni. Ou en Allemagne, où un centre de recherche évoque même une sorte de "passport" d'immunité permettant aux personnes positives de reprendre leurs activités.

"C'est trop prématuré", assure à l'AFP le Dr Saad Omer, directeur du Yale Institute for Global Health, qui suggère d'attendre quelques mois pour des résultats plus fiables. "Quand il y aura des tests sérologiques suffisamment sensibles et spécifiques".

Les chercheurs insistent en effet sur la nécessité notamment que ces tests ne soient pas trompés par les anticorps d'autres coronavirus bénins en circulation.

Mais des certificats d'immunité soulèvent aussi des questions éthiques, insistent certains chercheurs.

Et "les gens qui ont besoin de travailler, pour nourrir leur famille, pourraient chercher à se faire infecter", met en garde le Pr Balloux.



On ne sait pas si les anticorps qu'on développe soi-même contre le virus ne sont pas un risque d'augmenter la maladie

Chute brutale attendue du commerce mondial de l'électronique et des produits automobiles



Le commerce mondial des marchandises, qui avait déjà ralenti de 0,1% en volume en 2019, devrait afficher un recul de 13% à 32% en 2020 du fait de la pandémie du Covid-19, a annoncé l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Alors qu'elle posait déjà problème lorsque le coronavirus était essentiellement limité à la Chine, la perturbation des chaînes de valeur « reste un facteur dominant aujourd'hui que la maladie est largement répandue », a constaté l'Organisation.

Ainsi, « il est probable que la baisse du commerce sera plus forte dans les secteurs caractérisés par des chaînes de valeur complexes, notamment ceux de l'électronique et des produits automobiles », a-t-elle prévenu dans un communiqué annonçant les prévisions commerciales et publié récemment.

La chute annoncée du commerce de l'électronique et des produits automobiles ne devrait pas laisser indifférent le Maroc qui a fait de ces deux secteurs des segments stratégiques de sa politique industrielle.

Situé en amont des industries aéronautique, automobile et ferroviaire, ainsi que des domaines de la défense et de la sécurité, le secteur de l'électronique a connu ces dernières années un développement soutenu au Maroc, relève le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique sur son site Internet.

Cette évolution s'est faite avec des opportunités grandissantes, telles que « le développement de plus en plus de produits à forte va-

leur ajoutée ; l'émergence de sous-traitants mieux intégrés ; l'augmentation de la part de l'électronique dans l'automobile, l'aéronautique, le ferroviaire, les énergies renouvelables et la défense... », écrit-il sur son site web.

Pour atteindre le plein potentiel du Maroc dans l'électronique, le ministère rappelle en outre que l'Etat a mis en place une offre axée sur le développement de l'électronique de spécialité. Ce qui, souligne-t-il, a permis « au pays de devenir une plateforme de production et d'exportation vers l'Europe ».

Cependant, à fin février 2020, l'Office des changes a relevé une baisse des exportations du secteur de l'électronique à 1.126MDH contre 1.428MDH à la même période de 2019. Ce qui correspond à -21,1% ou -302MDH.

Notons qu'au niveau mondial, et selon la base de données sur le commerce en valeur ajoutée (TiVa) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), « la part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations de produits électroniques était d'environ 10% pour les Etats-Unis, 25% pour la Chine, plus de 30% pour la Corée, plus de 40% pour Singapour et plus de 50% pour le Mexique, la Malaisie et le Vietnam », selon l'OMC.

Hissée à des niveaux de croissance soutenus au cours des dix dernières années, l'industrie automobile marocaine (premier secteur exportateur du Maroc) a de son côté connu une performance particulièrement remarquable à l'export et en termes de création

d'emplois (116.000 postes entre 2014 et 2018).

En détail, soulignons que le positionnement du Maroc en tant que plateforme de production et d'exportation d'équipements et de véhicules automobiles a été conforté par les implantations de groupes étrangers de renom tels que RENAULT, SNOP, GMD, BAMESA, DELPHI, YAZAKI, SEWS, SAINT-GOBAIN et plus récemment PSA Peugeot Citroën, rappelle là aussi le ministère de l'Industrie.

A noter qu'à fin février 2020, les exportations du secteur ont enregistré un accroissement à 13.919MDH contre 13.462MDH au même mois de l'année écoulée (+3,4% ou +457MDH).

Selon l'Office, cette hausse résulte essentiellement de la progression des ventes du câblage (5.847MDH au lieu de 5.646MDH

une année auparavant, soit +3,6% ou +201MDH) et dans une moindre mesure de l'intérieur véhicules et sièges (956MDH contre 821MDH, soit +16,4% ou +135MDH). La part de ce secteur dans le total des exportations s'élève, ainsi, à 28,9% contre 28,2% un an auparavant.

Revenons au niveau mondial pour dire que « la perturbation des chaînes d'approvisionnement complexes peut aussi résulter de catastrophes localisées telles que les ouragans et les tsunamis et d'autres perturbations économiques », a mis en garde l'OMC.

Par ailleurs, l'organisation écrit : « Il se pourrait que le commerce des services soit la composante du commerce mondial la plus directement touchée par le Covid-19 en raison des restrictions imposées dans les domaines des transports et des voyages et de la fermeture de nombreux établissements de vente au détail et d'hébergement ».

S'ils ne sont pas inclus dans les prévisions de l'OMC relatives au commerce des marchandises, l'organisation a estimé que l'essentiel du commerce des marchandises serait impossible sans eux, citant en exemple les transports.

Par ailleurs, « les services sont également interconnectés, avec des transports aériens qui maintiennent un écosystème d'autres activités culturelles, sportives et récréatives », a fait remarquer l'organisation.

Quoi qu'il en soit, à l'OMC on est persuadé que certains services pourraient toutefois retirer des bénéfices de la crise. « C'est le cas des services informatiques, dont la de-

mande a explosé du fait que les entreprises s'efforcent de permettre à leurs employés de travailler chez eux et que la socialisation se fait à distance », a-t-elle expliqué.

« Le large éventail de possibilités liées à la baisse prévue s'explique par la nature sans précédent de cette crise sanitaire et par l'incertitude quant à son impact économique précis », selon les économistes de l'OMC qui pensent que cette baisse sera probablement supérieure à la contraction du commerce causée par la crise financière mondiale de 2008-2009.

S'il est indéniable que les chiffres sont mauvais, le directeur général de l'OMC assure qu'une relance rapide et vigoureuse est possible, soulignant que « les décisions prises aujourd'hui détermineront la forme de la reprise et les perspectives de croissance mondiale ».

Pour Roberto Azevêdo, « nous devons poser les fondements d'une reprise forte, soutenue et socialement inclusive. Le commerce sera un ingrédient important en la matière, associé aux politiques budgétaires et monétaires », a-t-il poursuivi.

Pour stimuler les investissements renouvelés dont aura besoin le commerce mondial, il a estimé « essentiel de maintenir l'ouverture et la prévisibilité des marchés, ainsi que de favoriser un environnement économique plus généralement favorable ». Et de conclure : « Si les pays travaillent la main dans la main, nous aurons une croissance beaucoup plus rapide que si chacun agit seul. »

Alain Bouhity



Deux secteurs stratégiques dans la politique industrielle du Maroc

Total Maroc réalise un résultat net consolidé en baisse de 23%

Total Maroc a réalisé un résultat net consolidé de 600 millions de dirhams (MDH) à fin décembre 2019, en baisse de 23% par rapport à l'exercice précédent.

Cette baisse s'explique principalement par la forte variation des cours internationaux des produits pétroliers, qui a entraîné un effet de stock négatif au 31 décembre 2019 et généré une baisse des marges, a expliqué Total Maroc dans un communiqué sur ses résultats annuels 2019, publié à l'issue de son

Conseil d'administration. Quant au chiffre d'affaires consolidé, il s'est établi, à fin 2019, à 12,31 milliards de dirhams (MMDH), a ajouté la même source.

En ce qui concerne les perspectives, le communiqué souligne que Total Maroc fait face, en 2020, à de nombreux défis dans un environnement marqué par la pandémie de Covid-19, faisant savoir que l'impact financier de ces éléments est en cours d'évaluation et sera communiqué ultérieurement.

Création à Rabat de la Fondation nationale pour l'identification et la traçabilité animales, "TARKIM"

La Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural «COMADER» a annoncé récemment la création de la Fondation nationale pour l'identification et la traçabilité animales «TARKIM» dans le but d'assurer l'identification et la traçabilité des bovins, ovins et caprins durant toutes les étapes de leur vie et le suivi de leurs mouvements.

L'Assemblée générale constitutive de la Fondation nationale pour l'identification et la traçabilité animales «TARKIM» s'est tenue selon la technique de vidéoconférence sous la présidence de la Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural avec la participation des responsables des directions centrales du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, de l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires «ONSSA» et des professionnels

des deux filières viandes rouges et lait «FIVIA» et «Maroc Lait», indique un communiqué de COMADER.

Lors de cette Assemblée générale constitutive, il a été procédé à l'approbation à l'unanimité du statut et de l'élection des membres du Bureau de gestion de la Fondation nationale pour l'identification et la traçabilité animales «TARKIM» présidée par M'hammed Karimine, ajoute le communiqué.

Cette initiative constitue un nouveau levier de la nouvelle stratégie «Génération Green» pour le développement des deux filières animales viandes rouges et lait compte tenu de ses retombées positives sur le renforcement du contrôle sanitaire et le suivi technique du cheptel en vue d'améliorer la qualité des produits et rassurer le consommateur marocain, conclut le communiqué.

Le HCP rappelle l'accessibilité de ses enquêtes et études au public

Le Haut-commissariat au plan (HCP) rappelle à tous les utilisateurs de l'information sociale et économique que les enquêtes et études réalisées, ainsi que les métadonnées y afférentes (méthodologie, nomenclatures, code géographique) sont accessibles depuis son site web institutionnel (www.hcp.ma).

Dans un communiqué, le HCP

précise qu'il procède depuis 2019 à la diffusion des micro-données des enquêtes et recensements réalisés dans le strict respect du caractère confidentiel des données individuelles.

C'est ainsi que le fichier des micro-données du recensement général de la population et de l'habitat 2014, présentant les caractéristiques démographiques, socioéconomiques, culturelles et environnementales relatives à un échantillon représentatif de 3.535.000 individus et de 798.000 ménages au niveau provincial, régional et national, a été publié en mai 2019.

Le HCP indique également avoir publié, en novembre 2019, les micro-données de la dernière enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages portant sur les dépenses annuelles selon les différents postes de consommation ainsi que les caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la totalité de l'échantillon enquêté, rapporte la MAP.

D'autres publications de micro-données sont programmées au fur et à mesure que les travaux d'anonymisation sont achevés, notamment celles de la dernière enquête nationale sur le budget qui

seront bientôt disponibles, poursuit la même source.

La diffusion de ces micro-données offre aux utilisateurs potentiels relevant du secteur de la recherche, des sciences appliquées, des politiques publiques, des opérateurs économiques et sociaux et de la société civile, l'opportunité de procéder aux multiples combinaisons des variables de nature à répondre à leurs besoins spécifiques. Ces micro-données permettent ainsi à tout utilisateur avisé d'analyser les relations inter-variables et de produire les indicateurs et les tableaux statistiques personnalisés aux niveaux national, régional et provincial.

Dans le but de faciliter la manipulation de ces micro-données, une documentation technique est également publiée comportant les questionnaires, les dictionnaires des variables, les concepts et définitions utilisés, la nomenclature nationale des diplômes, la nomenclature nationale des professions, la nomenclature marocaine des activités, la nomenclature des biens et services et le code géographique, explique le HCP, notant que ces fichiers sont disponibles au format SPSS, Stata et texte permettant leur utilisation dans n'importe quel système de traitement des



données.

Rappelant sa responsabilité de la protection des personnes enquêtées de tous risques qu'elles soient identifiées, le HCP soumet ces micro-données à une opération systématique d'anonymisation dans le strict respect des dispositions du Décret Royal portant loi n° 370-67 du 10 Joumada I 1388 (5 août 1968) relatif aux études statistiques, de la loi n°09-08 relative à "la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel" et des "principes fondamentaux de la statistique officielle" des Nations

unies. A défaut de quoi, non seulement la légalité, mais également, la qualité et la crédibilité de la statistique nationale seraient remises en cause.

"Ceci étant, il est à rappeler que toute personne ayant, pour une raison ou une autre, des difficultés à utiliser, pour ses besoins, le contenu du site web du HCP est toujours bien reçue au guichet statistique (statguichet@hcp.ma, hpcabinet@hcp.ma) et peut obtenir toutes les informations qui lui sont nécessaires et les explications pour leur usage scientifique", conclut le communiqué.



La diffusion des micro-données offre aux utilisateurs l'opportunité de procéder aux multiples combinaisons des variables

Installation de passages de désinfection dans les ports de pêche du Nord et du Nord-Est

La Chambre des pêches maritimes de la Méditerranée procédera à l'installation de passages de désinfection dans l'ensemble des ports s'étendant le long des côtes de Larache, sur la façade atlantique, et jusqu'à Saïdia, sur la Méditerranée.

La Chambre a annoncé, dans une note d'information, que l'installation de passages de désinfection dans les ports relevant de son ressort territorial, vise à assurer la

continuité de la production et à protéger les pêcheurs professionnels des dangers de la pandémie, exhortant à cet égard les professionnels à respecter les mesures fixées par les autorités publiques.

Ainsi, rapporte la MAP, la Chambre a procédé, samedi, à l'installation d'un passage de désinfection à l'entrée du port de pêche de Tanger pour tous les pêcheurs et professionnels, et ce dans le cadre d'une série de me-

asures préventives contre la propagation du nouveau coronavirus, portant, entre autres, sur la distribution de désinfectants pour les mains dans les installations portuaires et de sacs en plastique pour la collecte des déchets, qui seront également distribués sur les bateaux de pêche.

D'autres actions ont été menées dans ce sens en coordination avec les autorités locales, notamment la distribution de thermo-

mètres sans contact pour mesurer la température corporelle de toute personne entrant au port.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des directives du ministère de la Santé et du ministère de l'Intérieur, en vue d'assurer la continuité de l'activité du secteur de la pêche et de protéger les ressources humaines de tous risques liés au virus.

A noter que les autorités publiques et la Chambre des pêches

maritimes de la Méditerranée avaient œuvré pour assurer la continuité des services du marché de gros de première vente au port, en fournissant des produits de stérilisation et des masques de protection et en adoptant les mesures de distanciation sociale, outre le maintien de la distance de sécurité au sein du marché, l'organisation de campagnes de sensibilisation et le respect des normes sanitaires recommandées.

Lutte contre le coronavirus

Art & culture

Leonardo DiCaprio et Robert De Niro lancent un appel aux dons pour jouer avec eux

Des dons contre un rôle auprès de Leonardo DiCaprio et Robert De Niro: les stars hollywoodiennes ont rejoint d'autres célébrités dans une campagne destinée à lever des fonds pour des populations défavorisées durant les mesures de confinement contre la pandémie de coronavirus. Les deux acteurs doivent jouer dans "Killers of the Flower Moon", un des films les plus attendus l'an prochain, qui sera réalisé par Martin Scorsese. Adapté d'un livre à succès, le film met en scène l'histoire vraie d'une série de meurtres frappant une tribu indienne dans l'Oklahoma des années 1920, des assassinats commis alors que du pétrole venait d'être découvert sur

leurs terres.

"Bob et moi allons être à l'affiche d'un film intitulé « Killers of the Flower Moon ». Si vous vous êtes déjà demandé ce que ça faisait de pouvoir travailler avec le grand Martin Scorsese, voilà votre chance", a déclaré Leonardo DiCaprio dans une vidéo publiée mercredi sur Instagram. Le chanceux sera tiré au sort parmi les donateurs de la campagne caritative et pourra aussi déjeuner avec les deux acteurs et le réalisateur. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du #AllInChallenge lancé mardi, où célébrités du spectacle et du sport attirent les dons en proposant "une expérience unique" et mettent aux défis d'autres vedettes de les imiter. Tous les

bénéfices sont destinés à des organisations caritatives fournissant nourriture et repas aux populations défavorisées durant les mesures de confinement contre la pandémie.

La possibilité de recevoir chez soi Justin Bieber pour un show privé ou de regarder un match des Lakers de Los Angeles avec l'ancienne star du basket-ball Magic Johnson a déjà permis de collecter quatre millions de dollars de dons. Les organisateurs se sont fixés un objectif de cent millions de dollars.

Dans sa vidéo, Leonardo DiCaprio défait l'humoriste et animatrice Ellen DeGeneres et l'acteur Matthew McConaughey. La première a offert une chance de co-animer son talk-show

avec elle, le second a invité un donateur à le rejoindre dans son box particulier pour suivre un match de football américain au Texas. De nombreuses stars se sont mobilisées pour des oeuvres caritatives depuis le début de la pandémie, comme la chanteuse Rihanna qui a fait des dons de plusieurs millions ou le patron de Twitter, Jack Dorsey, qui a mis sur pied un fond de soutien doté d'un milliard de dollars. D'autres ont souhaité faire le bien plus près de chez eux: le co-créateur de la série comique "Seinfeld", Larry David, a lancé un financement participatif de 150.000 dollars pour venir en aide aux caddies de son club de golf, le très sélect Riviera Country Club à Los Angeles.



Où sont passés ces animateurs radio qui nous sublimaient !



Alors que beaucoup de personnes dans notre pays découvrent, comme tant d'autres d'ailleurs, le travail à distance, l'enseignement à distance, et que chacun de nous a besoin des encouragements de ses concitoyens pour s'améliorer et parvenir à un

résultat meilleur, surtout en ces moments de confinement où le moral est à son plus bas niveau, certains se croient intelligents et surtout assez malins pour massacher, par leur ignorance, les efforts de ceux et celles qui risquent de passer à côté de la plaque.

Sur l'une de nos chaînes radio, un animateur s'est fait prendre à son propre jeu et a trouvé encore une fois une occasion pour exercer sa passion préférée : rabaisser les autres en se moquant d'eux, à tort d'ailleurs. L'animateur, qui n'est certainement pas journaliste, parce qu'un journaliste s'assure d'abord de l'information avant de la traiter et ne tombe jamais dans des situations ridicules pareilles. Dernièrement, cet animateur a osé interpellé le ministre de l'Enseignement pour lui demander ce qu'il pensait d'un enregistrement sonore dans lequel, une personne semblait donner un cours de français dans une langue qui laissait à désirer.

Notre animateur a présenté au ministre la personne comme étant une enseignante de la langue française, et est allé avec son sourire moqueur dans l'analyse d'une situation qu'il n'est pas apte à juger, encore moins les deux personnes qui l'accompagnaient sur le plateau

parce que là, les mots sont incapables de qualifier leurs échanges.

De grâce, qu'est ce qui prouvait au présentateur que la personne en question était une enseignante ? A-t-il le droit de faire passer cet audio de cette manière au risque de pousser la concernée, si c'est vraiment une enseignante, à un acte dont les conséquences auraient un impact fatal sur sa vie ? Si cet animateur se croit le garant de la langue française, c'est bien, mais de là à se permettre de juger des gens de la sorte, eh bien le ridicule ne tue plus.

Dieu merci, cette période un peu difficile que nous vivons nous a appris beaucoup de choses, malheureusement pas que les bonnes. Des agents de l'autorité, tous corps confondus, se sont donnés le serment de ne rentrer chez eux qu'une fois la pandémie vaincue. Le corps médical dans sa diversité a juré ne quitter les chevet des patients qu'une fois la maladie éra-

diquée. Les journalistes, les vrais, courent les rues et bravent les dangers pour mettre les citoyens au courant de tout ce qui se passe autour de chez eux. Les enseignants, malgré la différence de leur niveau linguistique, monsieur l'animateur, se sont mobilisés depuis le début de la pandémie pour venir en aide à tous les élèves et étudiants qui sont en droit de finir leurs programmes respectifs pour ne pas rater leurs cours et ne pas passer leur temps à écouter n'importe quoi sur certaines chaînes.

Aucun père, aucune mère, qui passe bien sûr un peu de temps près de ses enfants, ne peut nier les sacrifices des bons citoyens et ne peut se moquer par méchanceté gratuite des erreurs des autres. Alors, si au beau milieu de tous ces actes de bonnes volontés certains décident de faire le guignol, alors là encore une fois, le ridicule ne tue plus.

Benmouya Khalil

Un sommet en ligne des ministres de la Culture



Les ministres de la culture du monde entier devront se réunir mercredi prochain dans le cadre d'une réunion en ligne sur la pandémie de coronavirus et son impact sur la culture, annonce l'Unesco sur son site Internet. Ce "sommet permettra d'échanger des informations et des points de vue sur l'impact de la crise sanitaire sur le secteur culturel et à identifier des mesures politiques correctives" en fonction des contextes de chaque pays, a précisé l'Unesco.

L'agence onusienne a réitéré son engagement à sauvegarder le patrimoine et soutenir les artistes et les créateurs dont "la plupart dépendent d'activités annexes pour compléter les revenus tirés de leur art". La fermeture de sites du patrimoine, de musées, de théâtres et de cinémas et d'autres institutions culturelles pour cause de confinement sanitaire "met en péril le financement des artistes et des industries créatives", note cette agence spécialisée de l'ONU. La pandémie a aussi mis en

veilleuse de nombreuses pratiques du patrimoine culturel immatériel, y compris des rituels et des cérémonies partout dans le monde, déplore-t-elle. L'Unesco rappelle aussi ses initiatives lancées pour soutenir les industries culturelles et le patrimoine pour accompagner "des milliards de personnes dans le monde qui se tournent vers la culture pour surmonter l'isolement social" induit par la pandémie qui affecte durement les manifestations culturelles.

Bouillon

de culture

Bruce Myers

L'acteur britannique Bruce Myers, qui avait accompagné le légendaire metteur en scène Peter Brook dans de nombreuses pièces créées en France, est mort à Paris, a annoncé mercredi le Théâtre des Bouffes du Nord. "Une importante figure du théâtre vient de nous quitter, Bruce Myers, un acteur unique, dont nous portons aujourd'hui le deuil", a commenté Peter Brook, 95 ans, dans un communiqué de ce théâtre parisien qu'il a fait ressusciter dans les années 70. Né en 1942 à Radcliffe en Angleterre, Bruce Myers, qui était également metteur en scène, a joué dans de nombreuses créations de Brook, notamment dans les pièces de William Shakespeare comme "Timon d'Athènes" (1974), "Mesure pour mesure" (1978), "La Tempête" (1990) et "Hamlet" (2000).

Il fut également l'un des interprètes de la célèbre épopée de Brook, "Mahābhārata" (1985), de "La Conférence des oiseaux" (1979) et de "Je suis un phénomène" (1998).



Le confinement plus favorable au streaming légal qu'au piratage

Selon un sondage réalisé par l'Ifop pour la Hadopi, les Français confinés se sont davantage tournés vers les offres légales de films, séries, musique ou jeux vidéo que vers les offres illégales. Après une première semaine de confinement, 63% des internautes ont déclaré consommer de manière licite exclusivement des biens culturels dématérialisés, contre 56% dans le baromètre publié en mai 2019 par la Haute Autorité pour la diffusion des oeuvres et la protection des droits sur internet (Hadopi). Le taux de consommateurs d'au moins une offre illicite a légèrement diminué pour atteindre 21% (contre 26% en 2019). Un quart d'entre eux ont déclaré avoir augmenté leurs pratiques légales depuis le début de la période de confinement, notamment concernant les séries. Comme en 2019, ces consommateurs préfèrent dans l'ordre les sites de streaming, les convertisseurs, et les sites de téléchargement direct. Près du tiers (30%) des internautes en général ont eu recours aux offres gratuites proposées en

ces temps de confinement par de nombreuses plateformes. Et près de la moitié (46%) d'entre eux sont abonnés à une plateforme de vidéo payante, contre 36% en 2019, et 17% à une offre de musique, contre 15% en 2019. 21% sont abonnés à une chaîne de TV payante, contre 23% en 2019.

Selon le premier volet de cette enquête publié le 7 avril, les internautes français ont déclaré consommer plus de produits culturels en ligne depuis le début du confinement, notamment des séries, jeux vidéo et films.

Une majorité d'internautes interrogés (53%) considère que la consommation de produits culturels est l'activité "la plus indispensable à leur équilibre" (hors travail), devant le sport (40%) et les activités manuelles (39%). L'enquête a été réalisée en ligne les 26 et 27 mars auprès de 1.050 internautes de 15 ans et plus, représentatifs de la population française, selon la méthode des quotas.



Le Tour de France à la fin de l'été



Départ le 29 août de Nice et arrivée le 20 septembre à Paris: jamais dans son histoire le Tour de France ne se sera lancé aussi tard avec une conclusion à la fin de l'été, suivant les nouvelles dates officialisées mercredi par l'Union cycliste internationale (UCI).

La décision est tombée après la réunion tenue par ASO, les organisateurs de l'épreuve centenaire et sommet de la saison cycliste, avec l'UCI et les représentants des familles du cyclisme, équipes et coureurs, dont beaucoup sont confinés en raison de la pandémie de coronavirus.

La Grande Boucle, qui devait se tenir du 27 juin au 19 juillet, est donc repoussée de deux mois.

Même parcours, à quelques détails près, mêmes difficultés et mêmes équipes sauf si l'une d'entre elles devait disparaître entretemps. "Ce ne sera pas un Tour au rabais", a affirmé à l'AFP son directeur Christian Prudhomme qui envisage cependant une réduction de la voiture pour l'accompagnement.

"Il y aura sans doute un peu moins de véhicules que les années précédentes", a estimé le directeur du Tour à propos de la caravane publi-

taire, l'un des éléments d'attraction de l'évènement qui draine habituellement quelque 10 à 12 millions de spectateurs selon les chiffres de ses organisateurs.

Ne serait-ce qu'en raison des difficultés économiques prévisibles pour des entreprises dans un pays touché de plein fouet par la pandémie de

Covid-19 qui y a déjà fait plus de 17.000 morts depuis début mars.

Enorme machine qui déplace quotidiennement, mais à des moments différents, quelque 4.500 personnes, le Tour risque d'avoir un peu moins de spectateurs sur le bord de la route. Mais, s'il se situe pour l'essentiel hors des vacances scolaires, il a encore lieu à la toute fin de la période estivale.

Deux jours après l'annonce par le président de la République Emmanuel Macron de l'interdiction des rassemblements publics jusqu'à la mi-juillet, ASO a cherché à repousser le plus loin possible la course.

Pour une raison sanitaire évidente, a souligné Christian Prudhomme. Et aussi pour permettre aux coureurs de se préparer dans de meilleures conditions, sachant que les Français notamment devaient avoir ainsi une période de six semaines d'entraînement devant eux avant la reprise des premières courses.

"Tout le monde avait besoin que le Tour pose ses dates", a reconnu le directeur de l'épreuve. Avec, pour première conséquence, le déplacement en fin de saison de la Vuelta, l'autre grand tour national organisé par ASO.

Les championnats du monde restent à la même date (20 au 27 septem-

bre) avec un programme inchangé. La course élite, la plus prestigieuse des compétitions, devrait ainsi bénéficier du retentissement du Tour.

L'UCI a fixé "au plus tard le 15 mai" l'établissement du nouveau calendrier, un casse-tête au regard du nombre de courses à placer dans un laps de temps réduit.

"Le Giro se disputera après les Mondiaux sur route et sera suivi par la Vuelta", a seulement indiqué la Fédération internationale sans mentionner si les deux évènements pourraient se chevaucher. Quant aux championnats nationaux, ils auront lieu le week-end des 22 et 23 août.

Le programme chamboulé comprendra le Dauphiné, autre course ASO, qui devait avoir lieu début juin. "C'est une épreuve de préparation indispensable. Il sera peut-être un peu plus court mais il sera organisé", a assuré Christian Prudhomme.

Pour le cyclisme, la tenue annoncée du Tour représente toutefois un énorme soulagement. Tant sa santé économique dépend de son évènement numéro un.

Le peloton tout entier reprend espoir. "C'est une grande joie, je commençais à perdre un peu espoir", a réagi à France Télévisions Julian Ala-

philippe, le héros de l'été dernier.

Le Britannique Chris Froome a parlé d'une nouvelle "que beaucoup d'entre nous attendaient". "Un peu de lumière au bout du tunnel", a estimé le quadruple vainqueur du Tour.

Pour sa part, le vainqueur de l'édition 2019, le Colombien Egan Bernal a déclaré mercredi qu'il allait "repenser son entraînement" pour défendre au mieux son maillot jaune. "Il nous reste quatre mois et demi pour revenir à une forme optimale, il est temps de repenser tout l'entraînement, avec plus de motivation que jamais, pour arriver à cette date dans la meilleure forme possible", a-t-il expliqué sur Instagram.

L'annonce de mercredi est la première bonne nouvelle de la période. Elle est doublée par la signature d'un accord entre l'UCI, les représentants des coureurs (CPA) et des équipes (AIGCP).

"Nous avons posé un cadre qui permettra de préserver les droits essentiels des coureurs et du staff des équipes tout en permettant de prendre les mesures nécessaires à la survie de ces dernières", a estimé le président de l'UCI David Lappartient, pour qui il s'agit de reconstruire "le cyclisme de l'après-Covid-19".



Le Giro se disputera après les Mondiaux sur route et sera suivi par la Vuelta

Rafael Nadal : *Il me semble difficile qu'un grand tournoi puisse être joué à court ou moyen terme*



Le roi de Roland-Garros, Rafael Nadal, doute qu'un "grand tournoi puisse être joué à court ou moyen terme", en raison de la pandémie du nouveau coronavirus, qui paralyse le tennis et plus largement l'ensemble du sport.

"Le tennis est un sport mondial, nous allons de pays en pays, il faut mobiliser beaucoup de monde. Cela me semble difficile qu'un grand tournoi puisse être joué à court ou moyen terme", a déclaré l'Espagnol, N.2 mondial, mercredi soir, dans une émission spéciale diffusée par les radios Onda Cero et Cope.

Le tennis est à l'arrêt complet depuis début mars et après l'annonce d'un report de Roland-Garros de la fin du

printemps au début de l'automne, Wimbledon a préféré jeter l'éponge et annuler son édition 2020.

La semaine dernière, Andrea Gaudenzi, le patron de l'ATP, le circuit professionnel masculin, a déclaré qu'il espérait pouvoir reprendre la saison en août, afin de sauver "trois Grands Chelems et six Masters 1000", même si différents scénarios restent à l'étude y compris celui d'un arrêt jusqu'à l'an prochain.

Nadal, couronné 19 fois en Grand Chelem dont 12 sur la terre battue de Roland Garros, a par ailleurs jugé "très difficile" de reprendre à huis clos, comme l'envisage le football, même s'il serait "ravi" de pouvoir le faire.

Le N.1 mondial, Novak Djokovic,

a lui aussi estimé au cours de cette émission que jouer à huis clos "n'est pas une décision facile". "Je suis prêt, mais je crois qu'il faut attendre quelques mois", a ajouté le Serbe, vainqueur du dernier tournoi du Grand Chelem disputé, l'Open d'Australie, début février.

Pour Nadal, la priorité actuelle est de lutter contre la pandémie car "beaucoup de gens vivent une situation terrible". "A l'heure actuelle, le tennis est loin d'être ma priorité", a assuré le joueur, qui a lancé le mois dernier avec le bas-ketteur Pau Gasol un appel aux sportifs espagnols pour donner de l'argent à la Croix-Rouge.

"Notre objectif est d'atteindre 11 millions d'euros et nous en sommes déjà à 7 millions", s'est-il félicité.



La CAN 2021 encore une fois reportée ?

*Les éliminatoires
pourraient être
repoussées au-delà
de novembre*

Lors des dernières 48h, on aura tout entendu et son contraire sur la tenue de la Coupe d'Afrique des nations 2021, prévue au Cameroun du 9 janvier au 6 février. Un coup, elle pourrait être reportée, un coup, elle ne l'est plus. On ne sait plus sur quel pied danser. Celui qui a allumé la mèche ? C'est Victor Montagliani. Le Canadien, président de la CONCACAF (Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes) n'a pas directement émis un doute sur la tenue de la prochaine CAN, mais c'est tout comme. Puisqu'il a souligné à l'agence américaine Associated Press « la nécessité de donner aux compétitions interclubs la chance de reprendre et donc au niveau des matchs des équipes nationales, on pourrait laisser tomber les mois de septembre, octobre et novembre ». Si

ce scénario venait à être entériné, ce serait un vrai coup dur pour les dirigeants africains qui comptaient sur ces dates pour boucler les éliminatoires dont seulement deux journées sur six ont été jouées, alors que la FIFA a d'ores et déjà annulé la fenêtre internationale de juin après celle de mars.

Montagliani sait de quoi il parle. Il n'est pas uniquement président de la CONCACAF, il fait également partie du groupe de travail de la FIFA censée gérer les problématiques de calendrier post-crise COVID-19. Et pour lui, ce report des rencontres internationales jusqu'à 2021 s'impose « pas seulement en raison des problèmes de santé et des divers degrés de préparation dans le monde, mais aussi par rapport à la problématique de voyager à l'étranger » faisant certainement référence aux frontières fermées. Une vision de l'ave-

niр absolument pas envisagée par la Confédération africaine de football (CAF).

Du côté de l'instance continentale, on se dit même confiant et pas du tout inquiet quand à la tenue de la CAN 2021 au Cameroun. Pour la CAF, les matchs annulés seront faciles à reprogrammer. « Nous pouvons jouer les matchs des éliminatoires de la CAN 2021 deux par deux (deux matchs par journée), donc nous avons besoin de deux fenêtres internationales (...). Toutes les options sont sur la table et ce qui est sûr, c'est que la CAN est toujours prévue en janvier-février », aurait indiqué le secrétaire général de la CAF, Abdelmounaim Bah, lors d'une conférence de presse improvisée.

Mais est-ce vraiment des paroles à prendre pour argent comptant ? Rien n'est moins sûr. De tout temps, la

CAN a été considérée comme une variable d'ajustement. Programmée en hiver, puis en été, et encore une fois en hiver pour faire place nette à la prochaine édition de la Coupe du monde des clubs. Et maintenant, il est fort possible qu'elle soit reprogrammée une énième fois. Quand ? Personne ne le sait pour l'instant. Une chose est sûre, les dirigeants de la CAF n'auront d'autre choix que de s'aligner sur les décisions de la FIFA.

Et Gianni Infantino a été on ne peut plus clair. Dans un échange vidéo avec l'attaquant brésilien Ronaldo, le président de la FIFA a exprimé sa volonté de ne pas jouer avec le feu et de ne prendre aucun risque en réaffirmant que la santé publique passera avant la reprise du football : « Quand le football va-t-il reprendre ? C'est une bonne question. La réponse principale

est que la santé publique passe avant. D'abord la santé ! Tant qu'il y a un risque on ne joue pas ». Et de rappeler qu'une reprise serait utopique à court terme. « Il faut attendre pour voir l'évolution. La situation actuelle est trop grave. Je vois des gens qui se battent pour savoir quand on va rejouer. On rejouera quand les autorités nous diront qu'on peut le faire. Il sera ensuite temps de jouer et de finir les compétitions. Mais on ne peut pas mettre des vies en danger, ce n'est pas possible », conclut-il.

Vous l'aurez certainement compris, le discours du président de la FIFA ne laisse aucune place à l'approximation. A tel point que si la CAN 2021 venait à être encore une fois reportée, ce ne sera pas vraiment une surprise.

Chady Chaabi

Crise du coronavirus

Un dernier avertissement pour la F1



Les conséquences économiques de la crise du coronavirus doivent être un "dernier avertissement" pour une Formule 1 "pas saine et pas durable", a souligné le team principal de McLaren Andreas Seidl mercredi.

"Je pense que la crise que nous traversons est le dernier avertissement pour un sport qui n'était pas sain et pas durable auparavant et a désormais atteint un point où nous avons besoin de changements drastiques", a déclaré l'Allemand lors d'un point presse virtuel.

Des déclarations qui interviennent alors que McLaren appelle à réduire le plafond budgétaire que devront respecter les écuries à

compter de la saison prochaine de 175 à 100 millions de dollars.

"Le plus important est de franchir cette prochaine grande étape, dont nous pensons qu'elle est absolument nécessaire compte tenu de toutes les pertes financières auxquelles nous serons confrontés cette année", a plaidé le dirigeant à la veille d'une nouvelle réunion entre la F1, la Fédération internationale de l'automobile (FIA) et les dix équipes.

"Si l'on ne voit "aucun signe que la F1 puisse ne plus exister l'an prochain", Seidl s'inquiète d'un "risque de perdre des écuries si nous n'agissons pas maintenant".

"Si nous prenons les bonnes décisions, la Formule 1 pourrait être plus durable à l'avenir et en meilleure santé par rapport à ce qu'elle était ces dernières années", poursuit-il. "En fin de compte, cela devrait contribuer à améliorer le sport et le spectacle, ce qui est dans l'intérêt de tous et des fans".

L'ancien dirigeant de Porsche en endurance estime également qu'il est "trop tôt" pour avoir une idée d'une

éventuelle date de reprise de l'activité dans les usines ou des Grands Prix, pas plus que de l'ampleur des pertes que subira son écurie.

Par mesure d'économie, la F1 observe actuellement une trêve estivale anticipée et rallongée et le changement de règlement technique prévu en 2021 a été reporté à 2022, ce qui signifie que les monoplaces seront les mêmes la saison prochaine.

Le plafond budgétaire prévu pour 2021 "va être abaissé", a également assuré à l'AFP le 9 avril le président de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), Jean Todt, qui convient que "la compétition automobile, à commencer par la F1, coûte trop cher".

Seidl a d'ailleurs salué le "leadership" du patron du sport automobile mondial.

Les neuf premiers GP de 2020 ont été annulés (Australie, Monaco) ou reportés sine die (Bahreïn, Chine, Vietnam, Pays-Bas, Espagne, Azerbaïdjan, Canada) et les manches suivantes, à commencer par la France le 28 juin, sont en sursis.

La Bundesliga à huis clos

Les rassemblements sportifs resteront interdits en Allemagne jusqu'au 31 août en raison de la pandémie du coronavirus, ont annoncé les autorités du pays mercredi, qui n'ont cependant pas exclu la possibilité de disputer les matches de Bundesliga à huis clos.

"Les grands événements (dont ceux liés au sport), qui jouent un rôle important dans la propagation du virus, resteront interdits jusqu'au 31 août", a indiqué la chancelière Angela Merkel à l'issue d'une réunion avec les dirigeants des 16 Etats régionaux. Cette décision signifie que les supporters ne seront pas autorisés à se rendre dans les stades avant septembre au moins. Le chef du gouvernement de la Bavière Markus Söder a toutefois insisté sur le fait que les matches à huis clos restaient toujours une option.

"La Bundesliga n'était pas un sujet de discussion aujourd'hui. La Ligue elle-même travaille sur les conditions de sécurité et il faudra cer-

tainement en parler bientôt: si et sous quelle forme les matches à huis clos seront possibles", a déclaré Söder.

La Ligue allemande de football (DFL) doit réunir le 23 avril son assemblée générale virtuelle pour décider d'une date et des conditions d'une éventuelle reprise des compétitions à huis clos.

La Bundesliga est actuellement suspendue jusqu'au 30 avril, bien que la plupart des équipes de haut niveau aient repris l'entraînement en petits groupes la semaine dernière.

La Ligue doit notamment se pencher sur les protocoles qui permettront d'accueillir dans les stades tout le personnel nécessaire à la bonne tenue d'un match (opérateurs télé, secouristes, sécurité, équipes, officiels et journalistes) tout en respectant les consignes sanitaires.

L'objectif de la reprise est de récupérer au moins les droits télévisés dus pour les 9 dernières journées et éviter ainsi une catastrophe économique qui mettrait de nombreux clubs à genoux.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

CRÉMA-TION	GROS BONNETS RUSSES	BRANCHÉE	BALAI	PINGRE	PUB	CHEVRE	RIEN
		FIN DE PARTIE	IVRESSE		PROME-NADE	DONNE LE CHOIX	À SIGNALER
ENLÈVE			EXCEN-TRIQUE				
GRECQUE		SAVOIR-FAIRE			VOYELLES	POISSON D'EAU DOUCE	
FIN D'ANNÉE		FIN DE PARTIE	ÉCHAN-TILLON	DORMIR TOUT HAUT	FLOTTE PRÈS DES CÔTES		
					POSSESSIF	POUR QUE	LETTRES DE DAUDET
ENFONC-ER							MESSA-GER
VOLEUR							
ARTICLE SODIUM		À L'ENVERS: FLÉTRIE				LETTRES DE VANIA	RETRAITE
		EN HÂTE	PRÉJU-DICE	LETTRES DE ROLLAND	PINTÉ		
COLUPER LES CHEVEUX EN QUATRE							
					DE BAS EN HAUT: GRECQUE	CARDIN-AUX	CALCIUM
SAISON		NOTE		AVENUE			VOYELLES
SODIUM							
		ENTAME UNE CARRIERE			BEAUCOUP		

Solution mots flechés d'hier

MAISON DE FAMILLE	B	DE BAS EN HAUT: POGNE	A	CRACK	D	STÉRILET	A	PIGE	HURLE-MENT	C	MYSTÈRE		
PANCARTE	E	N	S	E	I	G	N	E	NOTE PAS PRO	R	E		
TÊTE DE RIPEAU	R	I	A LA BONNE FIN DE PARTIE	N	U	L	INUTILE	V	A	I	N		
CHEF D'UNE BANDE	C	A	I	D	GRECQUE	A	PRÉPOS-ITION	E	N	FLOTTE	I		
	C	A	M	E	RÉCUSA SACRÉ	N	I	A	COLIP DE BOMBE	T	A	G	
COCAÏNE	I	HERBE À FLEURS BLEUES	BAC	C	U	V	E	LETTRES D'INFORM-ATION	I	R	M		
	A	L	L	E	R	LETTRES D'ÉRASME	E	R	A	RABINERIE TÊTE DE MELON	M	E	
PARTIR	DE BAS EN HAUT: CLIQUE	I	DE BAS EN HAUT: PETITE QUANTITÉ	E	POSSESSIF	EN GREVE	UNITÉ	E	V	FIN DE PARCOURS	A	QUI A UNE FIN	
	B	È	N	È	CONNU NOTE	S	U	COMPLI-QUE BOUCLIÈRES	A	R	D	U	
BIEN FAMILIER	D	PASSAT POTE	T	R	A	V	E	R	S	A	T		
STUPIDE VAGUE	N	A	S	E	CENTIME	ADVERBE	C	I	FIN DE VERBE	F	O	R	M
	L	A	M	E	CRITIQUE	C	R	U	C	I	A	L	
BLEU	B	I	Z	U	T	SUITE	S	E	R	I	E		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthib
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laarak

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Mustapha Elouizi
Chouaib Sahnoum
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORizontalement

- 1- Cessions en droit
- 2- Fossé - Unique
- 3- Echassier - Pierraille
- 4- Vil - Contracté - Condiment
- 5- Déduites - On ne voit jamais à qui on le dit
- 6- Attend
- 7- Forme d'avoir
- 8- Tous à l'amphi - Fin de forme - Indifférent
- 9- Idéal - Répit
- 10- Subie - Id est

VERTICALEMENT

- 1- Il mesure les forces de frottement
- 2- Capitale arabe - Plus neuve
- 3- Averties - Contre
- 4- Ville serbe - Entre deux roues
- 5- Etain - Vide cocons
- 6- Ruisseau - Personnel - Règle
- 7- Grivois - Vaisseau
- 8- Repu - Terre
- 9- Gardé secret - L'absent - Enchanté
- 10- Figure de ski - Faneux vaincu

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	D	I	S	P	O	S	I	T	I	F
2	E	C	O	U	T	E		E		O
3	T	I	T	R	E		O		A	N
4	E		T	E		A	S	P	I	C
5	R	E	E		O	T	A	I		E
6	G	I	S	A	N	T		S	O	S
7	E	D		U	T	I	L	E	S	
8	N	E	T	S		R	I		E	U
9	T	R	I	S	T	E	M	E	N	T
10	S		R	I	A		A	N	T	E

Grilles de sudoku

Facile

		5	3	4	1		6	
3			6			9		8
		4				5	1	
1				2		6		
5	3						2	7
		8		3				1
	2	7				3		
4		1			3			9
	8		2	7	9	1		

Moyen

		7		9	5	1		
2								
1				3		7	9	
				6		5	3	8
5		9		3		4		1
8	2	3		1				
4	5		1					6
								5
		1	3	5		7		

Difficile

		8		7				
			9	2		6	8	
6			8					3
					2	7		
5		7		9		3		4
		1	3					
9				4				7
3	2			5	1			
			3		4			

Expert

			7			3	8	
7			9	8				
					1			9
9	1		2					
		2		7		8		
					4		1	2
3			8					
				2	6			3
	5	1		9				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	7	9	5	1	4	2	6	3
1	6	5	8	3	2	4	9	7
2	4	3	7	6	9	8	5	1
5	3	1	2	7	6	9	8	4
4	2	7	9	8	5	3	1	6
6	9	8	1	4	3	5	7	2
9	8	4	6	2	7	1	3	5
7	5	2	3	9	1	6	4	8
3	1	6	4	5	8	7	2	9

Moyen

9	4	8	5	2	1	3	7	6
6	5	1	3	7	4	8	2	9
7	3	2	9	6	8	1	4	5
1	2	5	6	9	7	4	8	3
4	8	7	1	3	5	9	6	2
3	9	6	4	8	2	5	1	7
8	6	9	2	1	3	7	5	4
5	7	3	8	4	6	2	9	1
2	1	4	7	5	9	6	3	8

Difficile

4	5	1	3	8	9	2	7	6
6	2	9	7	5	4	1	3	8
3	7	8	2	6	1	9	4	5
1	4	6	9	2	7	8	5	3
5	9	7	1	3	8	6	2	4
8	3	2	5	4	6	7	9	1
9	8	5	4	1	2	3	6	7
7	6	3	8	9	5	4	1	2
2	1	4	6	7	3	5	8	9

Expert

1	6	3	8	9	4	7	2	5
2	8	4	7	3	5	1	9	6
7	9	5	6	2	1	3	4	8
6	3	8	4	1	9	2	5	7
4	5	2	3	8	7	6	1	9
9	7	1	2	5	6	8	3	4
5	4	7	1	6	2	9	8	3
3	2	6	9	4	8	5	7	1
8	1	9	5	7	3	4	6	2

ROYAUME DU MAROC
DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU



DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

AVIS RECTIFICATIF

Messieurs les entrepreneurs sont informés d'une part que le montant de la caution provisoire des travaux de l'appel d'offres n° 08/2020 du 05/05/2020 à 10 h relatif à la réalisation des travaux de traitement des points d'affaissement au niveau des lots 1 et 2 de la voie express TAZA-AL HOCEIMA relevant de la DPETLE de TAZA. PROVINCE DE TAZA, publié au journal Libération le 11 Mars 2020 sous n° 8961, est de Cent Trente Mille Dirhams (130.000,00 DHS) au lieu de Cent Vingt Mille dirhams (120 000,00 dhs) et d'autre part l'estimation du coût des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est de Huit Million Sept Cent Cinquante Sept Mille Huit Cent Quinze Dirhams Soixante Seize Centimes (8.757.815,76 dhs) au lieu de Huit Million Neuf Cent Soixante Dix Mille Neuf Cent Trente Neuf Dirhams Quatre Vingt Seize Centimes (8 970 939,96 dhs).

N° 3345/PA

ROYAUME DU MAROC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE
BRANCHE EAU
Direction Régionale des Provinces Sahariennes

Avis Rectificatif

La Direction Régionale des Provinces Saharienne de l'ONEE-Branche Eau, porte à la connaissance des concurrents que l'appel d'offres ci-après a été rectifié comme suit :

AO 01 DR8/D/2020	AEP de la ville de Laâyoune, Travaux de raccordement des stations monoblocs
-------------------------	--

Le dossier d'appel d'offres ne peut être retiré.

Le dossier d'appel d'offres n'est pas remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque – Laâyoune. Avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque – Laâyoune avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.
- Soit transmis par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

L'ouverture à huis clos des plis aura lieu le **05 Mai 2020** à partir de **10 h**, au lieu du **23 Avril 2020** à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics

N° 3348/PC



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche Scientifique

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
REGION GUELMIM/OUED NOUN
DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Guelmim /AREF Guelmim Oued Noun, le **11/05/2020**, à l'ouverture des plis d'appel d'offres ouvert au rabais ou (majoration).

N° AO	OBJETS	CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION	ESTIMATIONS DES COUTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE EN DHS	HEURS D'OUVERTURE DES PLS
14/2020/BLDPMNG	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE PRIMAIRE AL MOURABITINE A LA COMMUNE TERRITORIALE DE TAGHIJUT RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM.	SECTEUR : A QUALIFICATION : A2 CLASSE : 3	5 526 399,40 CINQ MILLION CINQ CENT VINGT SIX MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT DIX NEUF DHS 40 CTS	100 000,00 DHS CENT MILLE DIRHAMS	10H30

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale de Guelmim ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Provinciale de Guelmim ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3346/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES

AVIS RECTIFICATIF

Séances à huis clos

La Direction Régionale des Provinces Saharienne de l'ONEE-Branche Eau, porte à la connaissance des concurrents que les appels d'offres ci-après ont été modifié comme suit :

N ° AO	Objet
02 DR8//2020	Fourniture de produits de dessalement (séquestrant) pour DR8
03DR8/AM8/2/2020	Travaux d'entretien et de gestion des installations d'eau potable de DAKHLA et LASSARGUA.
04DR8/SP8/1/2020	Travaux de réhabilitation de la station de dessalement d'Akhfennir et Daoura-Lot: équipements hydromécaniques
06DR8//2020	Acquisition des membranes spiralées pour Stations de Dessalement et de déminéralisation des centres relevant de DR8. Lot n° 01 SD et déminéralisation relevant du SP8/1 et l'AM8/2.
07DR8//2020	Acquisition des membranes spiralées pour Stations de Dessalement et de déminéralisation des centres relevant de DR8. Lot n° 02 SD et déminéralisation relevant De l'AM8/3.
08DR8/D/2020	Acquisition et installation des stations monoblocs Pour Tarfaya

Le dossier d'appel d'offres ne peut être retiré.
Le dossier d'appel d'offres n'est pas remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque – Laâyoune. avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque – Laâyoune avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.
- Soit transmis par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Les ouvertures à huis clos des plis auront lieu à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque – Laâyoune le jour et date indiqué au niveau de l'avis initial sauf report.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics

N° 3347/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
* * *
DIRECTION PROVINCIALE DE KHEMISSSET

**AVIS RECTIFICATIF
DE L'APPEL D'OFFRES N° 16/2020/KH**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° 16/2020/KH relatif à « Travaux de revêtement et du traitement de l'environnement sur diverses sections du réseau routier de la DPETLE de Khémisset, (Plan de Campagne 2020) Province de Khémisset » dont la date d'ouverture des plis est prévue pour le 19/05/2020 à 11h00 a subi une rectification du CPS au niveau des articles 3, 4.1, et 6, et au niveau du bordereau de prix détail estimatif.

Le reste sans changement.

Le CPS rectifié est téléchargeable du portail des marchés publics : www.portailmarchespublics.gov.ma.

N° 3349/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
* * *
DIRECTION PROVINCIALE DE KHEMISSSET

**AVIS RECTIFICATIF
DE L'APPEL D'OFFRES N° 17/2020/KH**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° 17/2020/KH relatif à « Réalisation des Essais de contrôle des travaux du Plan de Campagne 2020 » dont la date d'ouverture des plis est prévue pour le 19/05/2020 à 11h30 a subi une rectification du CPS au niveau des articles 4.1, 5, 14 et 25.

Le reste sans changement.

Le CPS rectifié est téléchargeable du portail des marchés publics : www.portailmarchespublics.gov.ma.

N° 3350/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL
RÉGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'ÉQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHÉS

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 52/2020/BR**

Le président du conseil de la région de l'oriental informe aux publics que l'avis de l'appel d'offre n° : 52/2020/BR, relatif à : Equipements par système solaire complets des stations de pompage existantes sises aux communes : Bni Khaled, Ahi Angad, Ain Sfa, Labsara, Isly, Sidi Moussa Lamhaya, Sidi Boulanouar et Mestferki relevant de la Préfecture Oujda Angad ,Publié dans le journal libération n° 8982 du 07/04/2020 et Rissalat Al Ouma n° 11496 du 07/04/2020,est modifié comme suit :

La documentation Technique exigés par le dossier d'appel d'offres doit être déposée au service des marchés au plus tard le 04/05/2020 avant 16 h :00 mn.

- LE RESTE DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT DEMEURE SANS CHANGEMENT.

N° 3351/PA

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الفلاحة والصيد البحري
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
المديرية الإقليمية للفلاحة بمكناس
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE MEKNES

AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 05/2020/DPA/22

Le Directeur Provincial de l'Agriculture de Meknès informe le public du report de la date limite de dépôt des prospectus, notices et documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres n°05/2020/DPA/22 du 05/05/2020 à 10 heures relatif à l'ACHAT DES CITERNES AU PROFIT DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES BENEFICIAIRES DES PROJETS PILIER II ZONE D'ACTION DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE MEKNES.

La date de dépôt des prospectus, notices et documents techniques est prévue le **Lundi 04 Mai 2020 avant 14 heures** dans les bureaux de la DPA de Meknès au lieu le **Mardi 14 Avril 2020**.

N° 3353/PA

ROYAUME DU MAROC
وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET DES EAUX ET FORÊTS
المديرية الإقليمية للفلاحة بمكناس
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE MEKNES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/2020/DPA/22
Séance publique

Le **Quatorze Mai deux mille vingt à dix heures**, il sera procédé, dans les bureaux de la DPA de Meknès, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, pour : **LA REHABILITATION DES PERIMETRES DE LA PETITE MOYENNE HYDRAULIQUE PREFECTURE DE MEKNES**

Lot n°1: TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRO-AGRICOLE DE LA PETITE MOYENNE HYDRAULIQUE DE PERIMETRE AIN LAKSSR COMMUNE OUALILI PREFECTURE DE MEKNES

Lot n°2: TRAVAUX D'AMENAGEMENT HYDRO-AGRICOLE DE LA PETITE MOYENNE HYDRAULIQUE DE PERIMETRE LAMSSABAN COMMUNE DKHISSA PREFECTURE DE MEKNES

Le dossier d'appel d'offres peut être retirés au service Support : Bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture sise au 9 rue Othmane Ben affane V.N Meknès, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire du Lot N° 1 est fixé à la somme **trente mille dirhams (30 000,00 dirhams)**

Le cautionnement provisoire du Lot N° 2 est fixé à la somme de **vingt cinq mille dirhams (25 000,00dirhams)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme :
Lot N°1: un million quatre vingt dix mille huit cent cinquante sept dirhams quatre vingt douze Centimes (1 090 857,92 dh ttc).
Lot N°2 : Un million vingt sept mille huit cent soixante six dirhams quatre vingt huit centimes (1 027 866,88 dh ttc).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de cette direction ;
- soit déposé par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux où seront effectués les travaux .le lieu de rencontre pour assister à cette visite est le siège de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès sise au 9 rue Othmane Ben affane V.N Meknès.

- La date prévue pour Lot n°1 est: **Le 30/04/2020 à 10heures.**
- La date prévue pour Lot n°2 est: **Le 04/05/2020 à 10heures**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original de certificat de qualification et classification pour les deux Lots:

Branche d'activité	Qualification	Classe minimale
4	4-1. CONSTRUCTION DES PETITS CANAUX D'IRRIGATION	Classe 4

N° 3352/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA PÊCHE
MARITIME
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORÊTS
Direction Provinciale de
l'Agriculture de Meknès
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°07/2020/DPA/22
Séance publique

Le Dix-neuf Mai deux mille vingt à dix heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès (DPAM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, pour : travaux d'aménagement d'une unité de valorisation des olives créée dans le cadre du plan Maroc vert pilier II par la construction d'un mur de soutènement en gabion commune N° Zala benî Ammar préfecture de Meknès
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service Support : Bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture sise au 9 rue Othmane Ben affane V.N Meknès, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille dirhams (20 000.00dhs).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de six cent quatre vingt quinze mille deux cent quatre vingt dirhams (695 280,00DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer les dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer les dossiers contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de cette direction ;
- soit déposer les dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du règlement de consultation.
N° 3354/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE
MARITIME
DIRECTION
PROVINCIALE
DE L'AGRICULTURE
DE MEKNES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 08/2020/DPA/22
Séance publique

Le Vingt et un Mai deux mille vingt à dix heures, il sera procédé, dans les bureaux de la DPA de Meknès, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EXTERIEUR DE L'UNITE DE VALORISATION DE CAPRE CREE DANS LE CADRE DE PILIER II COMMUNE NZALA BENI AMAR PREFECTURE DE MEKNES.
Cet appel d'offres est destiné aux Petites et Moyennes Entreprises selon l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 24 Hija 1434(30 Octobre 2013) portant application de l'article 156 du Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service Support (Bureau des Marchés) de la Direction Provinciale de l'Agriculture sise au 9 rue Othmane Ben affane V.N Meknès, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille dirhams (20 000,00dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : Sept cent cinquante et un mille deux cent dirhams (751 200.00DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier

recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de cette direction ;
- soit déposé par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du règlement de consultation.
N° 3355/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification du Sud Ouest
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification de Taroudant
LE DIRECTEUR PROVINCIAL
N°DREFLCD.SO/DPEFLCD 37

AVIS D'APPEL D'OFFRES DE CHASSE
N°: 02/2020 DPEFLCD/37

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant recevra jusqu'au **13 MAI 2020 à 10 heures** les offres concernant l'amodiation du droit de chasse touristique dans le lot ci-après cité:

Province ou Préfecture	COMMUNE RURALE	DENOMINATION DU LOT	SUPERFICIE APPROXIMATIVE (Ha)	TYPE DE GIBIER
Taroudant	-Sidi Dahmane -Ait Iggas	FREJA	5350	Gibier Migrateur (Tourterelle)

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant les, jour et heure ci-dessus mentionnés.
Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré au bureau de la chasse et pêche au siège de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Dix Mille Dirhams (10.000,00 Dh)**
L'appel d'offres est ouvert aux sociétés de chasse touristique dûment constituées, et déclarées conformément aux dispositions réglementant le droit de chasse touristique.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudant.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont :
1/ - Dossier administratif comprenant :
- Une demande d'amodiation du droit de chasse établie sur papier timbré, mentionnant notamment le nom et l'adresse complète du siège social de la société ainsi que le nom du lot pour lequel la société présente sa soumission.
- Une déclaration sur l'honneur établie selon le modèle de l'annexe 1 du CPS.
- Une copie du statut de la société dûment signé et légalisé dont l'objet de la société doit mentionner l'exercice de la chasse touristique.
- Les documents justifiant le nombre de chasseurs touristes cynégètes reçus au titre des deux dernières saisons (copie des licences de chasse touristique).
- La ou les pièces, copies certifiées conformes, justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom de la société.
- L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le demandeur est en situation fiscale régulière.
- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur.
- Récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu tel que le montant de ce cautionnement est fixé à l'article 9 ci-après ;
- Le Cahier des Prescriptions Spéciales dont toutes les pages doivent être paraphées. La dernière page est signée avec la mention "**lu et accepté**".

2. Le dossier technique porte sur l'acte d'engagement modèle en annexe 2 et qui comporte :
- Le montant proposé en chiffres et en lettres à titre de redevance annuelle à verser au fonds de la chasse et de la pêche continentale.
- L'offre financière précisant le **montant minimum à dépenser durant toute la période du bail (cinq (5) ans)** par le demandeur en matière d'aménagement et d'amélioration cynégétiques. Cette offre financière n'est pas exigée en cas d'amodiation du droit de chasse pour gibier migrateur.
- L'engagement à assurer le gardiennage durant la période de bail à raison d'un minimum d'un gardien tous les mille (1000) ha ainsi que le balisage et la signalétique de chaque lot pour lequel il se porte candidat conformément aux dispositions des articles 34 et 35 du CPS.

N° 3358/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
Direction des Systèmes d'Information

**AVIS RECTIFICATIF
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 04/2020-DSI**

La Directrice des Systèmes d'Information informe tous concurrents que :

✓ La date d'ouverture des plis d'appel d'offres n° 04/2020-DSI établie par le maître d'ouvrage sera rectifiée comme suit :

- La date du : **Le Mardi 02 Juin 2020 à 10h 00 au lieu du Mardi 02 Juin 2020 ;**

N° 3356/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'éducation et de Formation Région Fès-Meknès
Direction Provinciale EL-HAJEB
Bureau des Marchés

AVIS RECTIFICATIF

Le Directeur Provincial de l'AREF Fès-Meknès à **EL-HAJEB** informe les publics que l'avis d'appel d'offre (N° 09/ELH/2020), publié au journal libération édition N° 8989 du 15 Avril 2020 et au portail des marchés publics le 14/04/2020 a connu les corrections suivantes :

1- Estimation de coûts de prestations;
L'estimation de coûts de prestations de l'appel d'offres est **2 088 782,00 Dhs**
(Deux Millions Quatre Vingt Huit Mille Sept Cent Quatre Vingt Deux Dhs);
Au lieu de **2 088 782,40 Dhs**
(Deux Millions Quatre Vingt Huit Mille Sept Cent Quatre Vingt Deux Dhs);

2- Le reste est sans changement.

N° 3357/PA

